G en Yvelines

N°71
Mercredi 22 février 2017
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Le syndicat intercommunal Sidru, la mairie de Conflans-Sainte-Honorine comme celle de Mantes-la-Jolie ont fait des choix très différents pour les gérer.

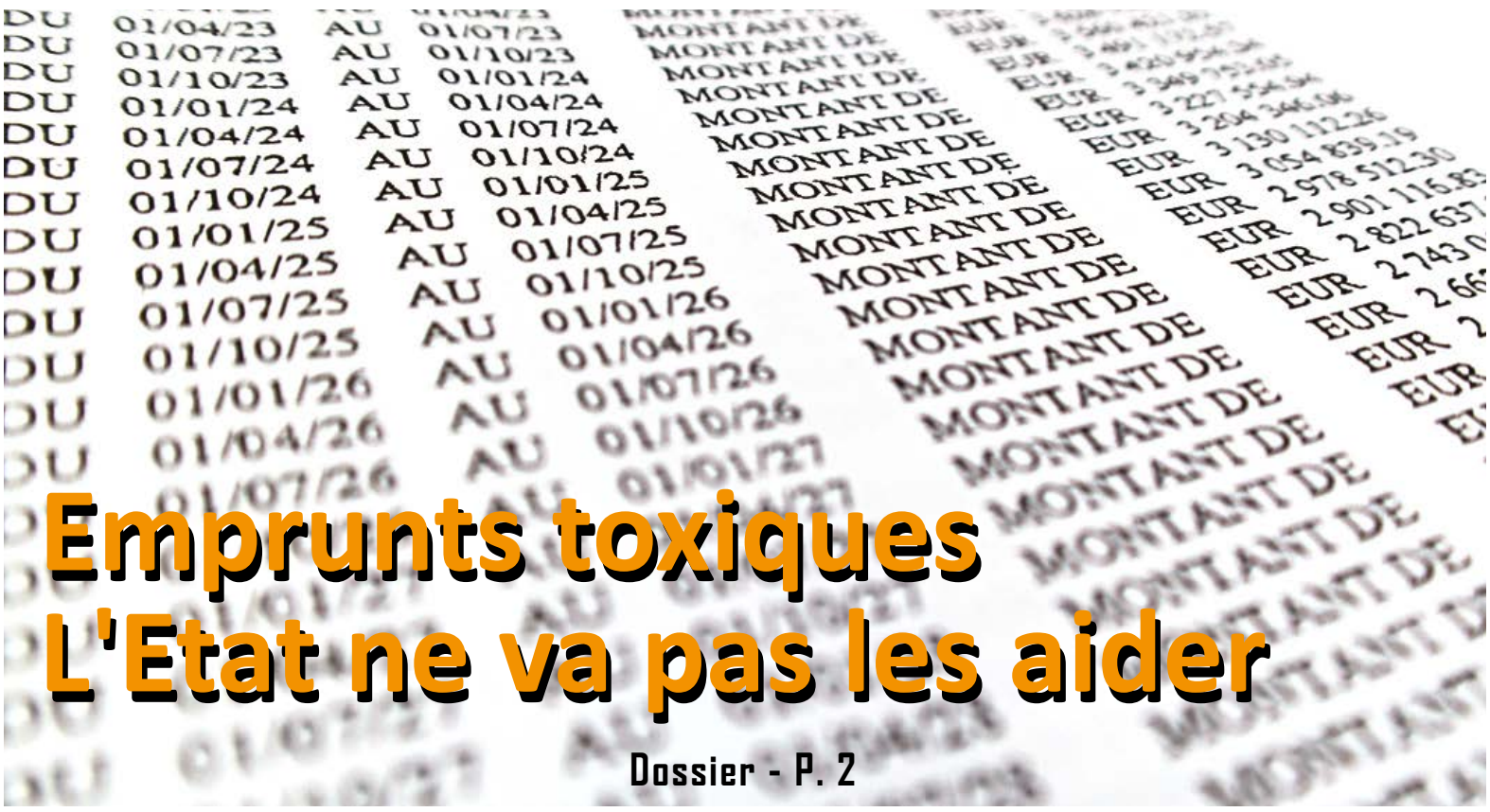

Emprunts toxiques L'Etat ne va pas les aider

Dossier - P. 2

Actualités p.7

POISSY



La réhabilitation innovante devient le cauchemar des locataires

Actualités p.4

CONFLANS



Tour Montjoie : ses façades bientôt sauvegardées



Actualités p.6

LIMAY

Comment renforcer un petit marché ?



Actualités p.8

HOUDAN

Abattoir : les images chocs de L214



Actualités p.9

CONFLANS

Fermeture estivale pour rénover la piscine

P. 4 MANTES-LA-JOLIE Maximilien Luce 18 nouvelles oeuvres au musée

P. 5 VALLEE DE SEINE Une nouvelle monnaie désormais frappée

P. 7 MANTES-LA-JOLIE L'ex-maison du sous-préfet a son projet

P. 9 CHAPET Une nouvelle restauration pour l'église Saint-Denis

P. 10 VALLEE DE SEINE Une semaine émaillée de violences urbaines

P. 11 MANTES-LA-VILLE Condamné pour apologie du terrorisme

P. 12 VOLLEY-BALL Le CAJVB en finale de la Coupe de France

L'ÉA Les écoles des éco-activités

ITEDEC devient L'ÉA / ITEDEC



JOURNÉE PORTES OUVERTES 2017

SAMEDI 25 FÉVRIER de 9h à 17h

Formation en alternance gratuite & rémunérée.
Du CAP à BAC+3
Venez vous former aux métiers du Bâtiment, de l'Énergie et des Fonctions supports*

* gestion, management, commercial

L'ÉA Les écoles des éco-activités | itedec

27 rue du Chantier d'Hérubé
78410 Aubergenville
Tél. 01 30 90 54 00
www.ecole-lea.fr

L'Europe s'engage en Île-de-France avec le FSE UNION EUROPEENNE

une école de la CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

VALLEE DE SEINE

Emprunts toxiques : l'Etat ne va pas les aider

Elles sont deux communes de vallée de Seine, et un syndicat intercommunal, à devoir continuer de gérer la charge représentée par des emprunts structurés contractés dans les années 2000. Avec des stratégies très différentes....

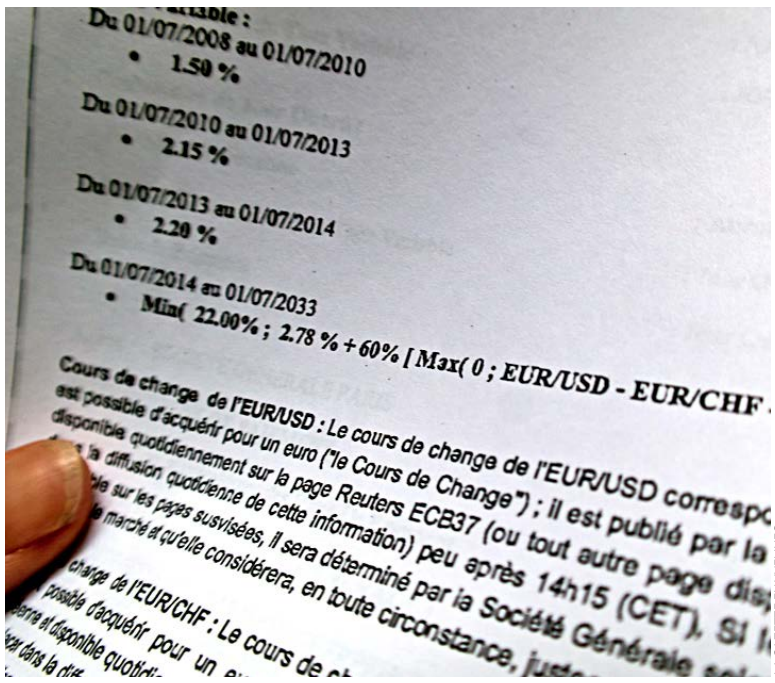

LA GAZETTE EN YVELINES

Gestion active de la dette, négociations et discussions, refinancements et restructurations d'emprunts, recours devant la justice : les voies choisies divergent fortement.

L'an dernier, l'Etat, prenant finalement la mesure de la faillite de la banque publique franco-belge Dexia, débloquait les vannes d'un fonds de soutien destiné à éponger les emprunts structurés, parfois dits « *toxiques* », de nombreuses communes, dont deux en vallée de Seine. Mais pour deux municipalités et un syndicat intercommunal, la réponse a été négative, le fonds de soutien ne prenant pas en charge le type d'emprunts, des « *swaps* », qu'ils avaient contractés.

Gestion active de la dette, négociations et discussions, refinancements et restructurations d'emprunts, recours devant la justice : les voies choisies par chacune des trois institutions publiques divergent fortement... tout comme l'avis de leurs élus concernant le choix initial puis la gestion de ces emprunts indexés sur des différences de taux interbancaires, ou de change de devises telles le franc suisse. Dans les trois cas, ces emprunts sont classifiés comme « *toxiques* » (F6, Ndlr) par l'Etat.

A Mantes-la-Jolie, la période de bonification à taux fixe faible, très longue par rapport à la moyenne des emprunts structurés, est écoulée depuis un peu plus d'un an. « *Nous sommes sortis de certains swaps*, rappelle le maire Michel Vialay (LR). *Je suis dans un processus de gestion active de la dette, la sortie fait évidemment partie de tous les scénarii à regarder.* » La municipalité est d'ailleurs en train de souscrire un nouveau contrat de gestion auprès d'un cabinet spécialisé.

Lui qui n'a jamais engagé de recours contre les banques aurait apprécié d'être inclus dans le fonds de soutien de l'Etat pour les trois emprunts structurés restant à la charge de la commune (contre cinq il y a deux ans, représentant alors 50 % de la dette totale, Ndlr). « *La négociation avec les banques pourrait être facilitée si le soutien du fonds de l'Etat nous était accordé,* avance-t-il. *Nous avons fait un certain nombre de recours dont nous attendons l'issue.* »

A Conflans-Sainte-Honorine, où trois emprunts structurés « *toxiques* » représentent un tiers de la dette communale, les choix sont limités, la majorité élue en 2014 ayant estimé ne pouvoir aller en justice. Ces contrats ont été sévèrement jugés par la Chambre régionale des comptes dans un rapport publié l'an dernier.

S'ils admettent 1,8 million d'euros de gains jusqu'en 2015, ils estiment cependant que « *ces gains ont été réalisés par une exposition grandissante au risque de taux avec une moins-value latente de 15 millions d'euros* ». Ils avaient été souscrits dans les années 2000, par l'adjoint aux Finances de l'époque, Jean Fraleux (PS), également vice-président du Syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains (Sidru).

« *Nous avons un schéma prêt à être déclenché avec Natixis, assez similaire à ce qu'on a aujourd'hui* », indique l'adjoint aux finances Jean-Michel Cecconi d'un quatrième emprunt renégocié en 2013 avec la banque. Issu d'un emprunt toxique, celui-ci ne l'est pas, mais son taux variable est « *défavorable à la collectivité* », précise la Chambre régionale des comptes.

Reste, enfin, l'épineuse situation du Sidru, propriétaire de l'incinérateur carriérois Azalys, condamné, le 4 novembre 2016 en appel dans sa procédure face à la banque allemande Depfa, à verser 20 millions d'euros. Le syndicat intercommunal rassemble pour la gestion de déchets des communes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et de la communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (SGBS).

Il est également sous la menace d'un procès à 50 millions d'euros contre Natixis, dont l'audience de première instance est prévue dans quelques semaines. « *Si vous prenez le jugement puis l'appel, la décision ne tombera pas avant trois ou quatre ans* », estime son président (et ex-premier adjoint aux finances de la mairie de Poissy, Ndlr), Jean-Frédéric Berçot (LR).

Alors, s'il a engagé des négociations avec Natixis, c'est surtout sur la situation vis-à-vis de Depfa qu'il est actuellement concentré. « *Je n'ai qu'un objectif : faire en sorte que cette situation sur la dette du Sidru ne coûte pas plus aux habitants que ce qu'elle ne coûte aujourd'hui* », plaide-t-il. Il a donc engagé une grande partie de poker comptable et juridique.

Côté financier, il a emprunté 8,5 millions d'euros à la Société générale en janvier, pour rembourser la totalité du crédit-bail de l'incinérateur Azalys. Il cherche encore 12 millions d'euros pour pouvoir, avec les huit millions d'euros de provisions budgétaires du Sidru, éventuellement assumer un remboursement total... tout en demandant un étalement aux banquiers allemands : « *L'idée est de préserver nos capacités par rapport au contentieux Natixis.* »

Mais il assure vouloir payer cinq millions tout de suite, « *permettant de montrer à Depfa qu'on enclenche le processus* ». Côté juridique, le Sidru est cependant en train de se pourvoir en cassation, estimant infondée « *la qualification d'opérateur averti retenue par le juge* ». Depfa, de son côté, ne reste pas les bras croisés. « *Ils m'ont dit faire une procédure de recouvrement forcé,* rapporte Jean-Frédéric Berçot. *Si le préfet y donnait droit, ça nous mettrait sous tutelle d'une certaine manière, car on n'a pas les 20 millions.* »

Emprunt structuré, emprunt toxique, swap ?

Les prêts dits « stucturés » ont un taux dépendant de formules complexes. Certaines, pouvant engendrer des taux très élevés, sont dites « toxiques ».

Ils ont souvent une période de bonification de plusieurs années, pendant lesquelles l'emprunteur bénéficie d'un taux fixe très intéressant.

Enfin, ce sont parfois des « swaps », théoriquement destinés à juguler les variations d'autres emprunts.

Emprunts structurés : ils s'estiment toujours gagnants

Tous ne se pensent pas perdants des emprunts structurés « toxiques ». C'est notamment le cas de Jean-Michel Rastel, consultant financier à l'origine de certains, comme du maire de Mantes-la-Jolie.

Pour le consultant financier local à l'origine de certains des emprunts présentés ci-contre, comme pour le maire LR de Mantes-la-Jolie, Michel Vialay, les emprunts structurés n'ont pas été une erreur, contrairement à ce qu'estime Emmanuel Fruchard. Ce dernier, expert citoyen sollicité par les médias sur le sujet depuis 2007 est aussi membre du PS à Saint-Germain-en-Laye, commune adhérente au Syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains (Sidru).

Jean-Michel Rastel, ex-agent municipal à la mairie de Mantes-la-Jolie avant de se lancer dans le privé dans les années 1990, « *est devenu aujourd'hui le bouc émissaire de toute la profession* », écrivent les journalistes Nicolas Cori et Catherine Le Gall dans leur ouvrage *Dexia, une banque toxique,* publié en 2013. Ils y critiquent « *ses dérives* », notamment « *des honoraires faramineux liés au nombre d'emprunts structurés pris par les collectivités* ».

Si les auteurs de cet ouvrage de référence sur la faillite de Dexia estiment que sa rémunération, liée aux intérêts économisés plutôt qu'au forfait, « *le conduit à conseiller des prêts faisant diminuer les frais les premières années, c'est-à-dire des prêts structurés* ». Lui, plus d'une décennie et plusieurs procès plus tard, estime toujours avoir eu raison, notamment du fait qu'il « *proposait à la Ville de sortir quand les positions étaient favorables à la sortie* ».

Concernant sa rémunération, il estime, contrairement aux deux journalistes, avoir justement été poussé à la prudence. « *Si je ne faisais pas faire d'économies, il n'y avait pas de paiement, je faisais très attention à ne pas prendre des choses qui m'auraient parues risquées,* argue-t-il. *Voulant une continuité de contrats, je ne voulais que des positions gagnantes.* » Condamné en première instance à ce sujet et pour des emprunts contractés par Saint-Etienne, il ne l'a pas été dans les Yvelines.

La mairie de Conflans-Sainte-Honorine, dont la nouvelle majorité, après son élection en 2014, s'était en effet portée partie civile contre lui (avec d'autres communes, Ndlr) pour des emprunts issus de renégociations de prêts passés sous son égide. Elle a cependant été déboutée l'an dernier. « *J'ai pu retrouver mes contrats, refaire tous les calculs,* précise Jean-Michel Rastel. *Ils ont été transmis au juge : mes calculs, jusqu'à la date où c'est passé au tribunal, sont tous gagnants.* »

Côté Sidru, la réflexion est identique : « *Ils ont gagné cinq millions d'euros jusqu'au renouvellement de mon contrat, dont ils n'ont pas voulu.* » De la même manière, les emprunts souscrits avec son aide ont ensuite été renégociés, et ne sont donc pas ceux dont il est question dans l'article ci-contre. Les prêts structurés mantais, eux aussi jugés comme « toxiques » selon la classification de l'Etat, sont par contre toujours ceux qu'il a aidés à souscrire comme consultant.

« *Mantes-la-Jolie, c'est la ville où j'ai fait ma carrière, ce n'est pas demain qu'ils vont payer quelque chose, même s'ils ne sont plus dans la période sécurisée,* avance l'ex-consultant de 77 ans. *Cette courbe, dans le temps, est largement bénéficiaire, même si de temps en temps vous avez une inversion.* » Un discours similaire à celui du maire mantais Michel Vialay (LR) : « *Avec les swaps souscrits, nous avons dû gagner quelque chose comme 6,5 millions d'euros, autant de plus qu'il nous a été possible d'inclure dans nos budgets d'investissement.* »

Des arguments inaudibles pour Emmanuel Fruchard, lui-même ex-spécialiste de ces produits bancaires, qui a vu avec effarement les banques les proposer aux collectivités il y a une quinzaine d'années. « *C'est indicatif de personnes qui n'ont pas compris le caractère erroné de la démarche, on ne peut pas jouer avec l'argent public,* regrette-t-il. *C'est comme quelqu'un qui joue au loto : il ne perdra peut-être pas, mais globalement, les joueurs de loto perdent, comme la plupart des emprunteurs d'emprunts structurés.* »

Une version longue de cet article est disponible sur le site internet de La Gazette en Yvelines.



Pour les

Couche-tard !

Drive 24/24

McDrive™ McDonald's

Mantes-la-Ville

à partir

du 17/02

* Vendredi / Samedi / Dimanche et fermé de 7h à 8h30

Crédit photos : McDonald's • Création tomac.fr • Tél. : 01 34 77 34 84

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Tour Montjoie : ses façades bientôt sauvegardées

La municipalité lance la sécurisation des façades Nord et Est ainsi que l'intérieur de ce symbole de la commune.

La campagne de restauration de la Tour Montjoie, menée en 1979 et 1980, avait laissé de côté deux façades extérieures et tout l'intérieur. Cet été, la municipalité souhaite lancer un chantier de travaux d'urgence pour les deux autres façades, au Nord et à l'Est, ainsi que pour l'intérieur des murs. Elle envisage également des travaux permettant d'ouvrir à nouveau le bâtiment aux visites.

Ce symbole de Conflans-Sainte-Honorine, érigé entre 1080 et 1090 sur l'emplacement d'une tour de guet en bois destinée à protéger Paris des invasions vikings, est en effet fermé au public, à l'exception des Journées du patrimoine. Pourtant, si l'aménagement intérieur de cette tour médiévale résidentielle de trois étages est complètement inexistant, son architecture seigneuriale romane ne manque pas d'intérêt.



LA GAZETTE EN YVELINES

Sa dernière campagne de restauration avait concerné, en 1979 et 1980, les deux façades extérieures les plus visibles, au Sud et à l'Ouest.

« *Cette tour se distingue de la majorité des donjons barlongs contemporains par le fait qu'elle n'a pas de contreforts et que l'épaisseur de ses murs comparée à la dimension de son plan est inférieure à la moyenne,* précise un rapport de présentation établi en 2016 par l'architecte des Monuments historiques. *La défense de la tour, dominant pourtant le site stratégique du confluent, était secondaire pour le maître d'œuvre, qui paraît avoir privilégié la vocation résidentielle.* »

Les murs de l'édifice, classé aux Monuments historiques, n'ont par ailleurs pas connu de remaniement de grande ampleur depuis leur construction. Au XVIème siècle, un incendie dévaste le bâtiment, qui ne retrouvera jamais de toiture. Vendu par le seigneur de Conflans à la Révolution, il est ensuite donné par la famille Cornudet à la commune en 1931.

« *On a une fragilisation de la pierre, l'eau s'infiltre, il est aujourd'hui nécessaire de procéder à la mise en sécurisation* », explique le maire Laurent Brosse (LR). « *Ca fait partie du Vieux Conflans* », note Bernardette, 59 ans, qui habite depuis 1992 au pied de l'édifice médiéval. Du haut de ses 15 mètres de hauteur au-dessus de l'éperon rocheux sur lequel elle est bâtie, difficile de l'ignorer dans le quartier.

Quant à son pouvoir d'attraction, il semble présent à entendre l'anglais qui résonne dans les bouches de quelques touristes étrangers en goguette devant la Tour Montjoie. Sa dernière campagne de restauration avait concerné, en 1979 et 1980, les deux façades extérieures les plus visibles, au Sud et à l'Ouest. Mais il n'avait pas réouvert au public pour autant, à cause des chutes de pierres. « *On voit bien que les pierres sont rongées et vieilles. Le Monsieur qui habite tout là-haut, des pierres tombent dans son jardin* », témoigne ainsi Bernadette en désignant une maison située plusieurs mètres au-dessus de la rue, tout en étant au pied de la tour.

« *Jamais aucune pierre ne m'est tombée sur la tête !,* nuance-t-on dans un sourire au Comité de quartier du Vieux Conflans. *S'il en tombe une ou deux par an, c'est le maximum.* » L'on s'y félicite d'ailleurs des travaux à venir, avec le souhait que ceux-ci permettent une réouverture de l'intérieur : « *La sécurité est toujours l'argument qu'on nous a objecté quand on souhaitait valoriser la Tour Montjoie, faire des expositions, sous cette mandature comme sous la précédente.* »

Le chantier de sécurisation des façades devrait débuter en juin, pour trois mois de travaux. L'entreprise spécialisée actuellement recherchée par la commune devra rectifier de nombreux problèmes : pierres « *en équilibre instable* », comme « *la présence des fissures sur presque toute la hauteur de la façade Nord* » ou « *l'importante colonisation végétale* ».

« *La Tour est connue, on la voit en arrivant du pont, ce serait bien si on pouvait entrer dedans à nouveau* », apprécie Isabelle, 46 ans, qui elle aussi habite au pied du monument. « *Aujourd'hui, ce n'est pas possible [d'ouvrir l'intérieur au public], car il y a un risque de chute de pierres et le sol ne le permet pas* », explique le maire Laurent Brosse (LR).

Cela pourrait être le cas si la municipalité décide de financer un second chantier estimé à deux mois, pour l'assainissement et l'aménagement du sol intérieur, afin d'accueillir des visiteurs. Encore en option à ce stade, il pourrait suivre le premier chantier et d'éventuelles fouilles archéologiques. « *Les travaux sont estimés à 209 000 euros au total, dont 124 000 euros pour la tranche ferme (soit seulement les façades extérieures et intérieures, Ndlr)* », indique Laurent Brosse.

Ce chantier, subventionné à hauteur de 40 % par le ministère de la culture, concerne la première des quatres phases de travaux possibles élaborées par l'architecte, la seconde étant une restauration complète des façades et maçonneries. « *Pour l'instant, nous nous sommes concentrés sur la mise en sécurité, l'urgence le justifiait,* précise le maire. *La restauration sera à plus long terme, dans un contexte budgétaire plus favorable.* »

Mauvaises fréquentations au Vieux Conflans ?

Certaines rues du quartier du Vieux Conflans,comme le petit jardin médiéval ouvert il y a quelques années au pied de la Tour Montjoie, seraient-ils mal fréquentés ? Les riverains déplorent des nuisances, la mairie répond avec des rondes supplémentaires de la police municipale. « *Il est squatté l'après-midi et le soir, parfois ça crie, ça hurle* », décrit Bernadette, voisine de la Tour Montjoie et de son petit jardin potager médiéval, qui ne vient plus jardiner ce potager partagé que le matin.

« *Le problème est qu'il faut valoriser les lieux mais aussi les entretenir, les occuper, les protéger. Très naturellement, des bandes de squatteurs viennent les occuper, comme tout terrain vague* », déplore-t-on au Comité de quartier du Vieux Conflans. « *J'ai demandé à la police municipale de faire des passages réguliers sur place pour éviter les problèmes* », précise le maire Laurent Brosse (LR) tout en confirmant l'existence de nuisances dans le quartier historique.

En bref

LES MUREAUX Le forum emploi-formation fait le plein

Plus de 300 personnes sont venues à la mosquée Tariq Ibn Ziyad pour discuter avec des étudiants ou des déja salariés, dans de nombreuses filières professionnelles.



LA GAZETTE EN YVELINES

« C'était très attendu des familles, notamment des jeunes », explique de la genèse de ce forum Saïd Bousnoud, président depuis deux ans de l'association de gestion de la mosquée.

Pour la seconde année consécutive, le succès ne s'est pas démenti malgré le soleil. Au forum dédié à l'emploi et à la formation de la mosquée Tariq Ibn Ziyad, plus de 300 adolescents et parents sont venus, samedi dernier, écouter les conférences mais aussi échanger avec des étudiants et salariés de différentes professions.

Hicham, 26 ans, jeune infirmier libéral à Cergy (Val d'Oise), était déjà venu présenter sa profession en 2016 : « *Il faut donner l'envie d'apprendre, d'étudier, de se complaire dans un métier, de se donner les moyens d'arriver à des postes à responsabilité.* » L'an dernier, certains ont exprimé « *un a priori sur le métier et une certaine pudeur de par leur appartenance religieuse* », d'autres cherchaient plutôt « *des assurances sur les conditions de travail et les rémunérations* ».

« *C'était très attendu des familles, notamment des jeunes,* explique de la genèse de ce forum Saïd Bousnoud, président depuis deux ans de l'association de gestion de la mosquée et de l'école élémentaire de 140 élèves. *Je vois des musulmans et des non-musulmans : on le veut ouvert, et on l'ouvrira de plus en plus si on en a les moyens.* »

MANTES-LA-JOLIE Maximilien Luce : 18 nouvelles oeuvres au musée

La municipalité a acquis 16 portraits, un projet d'affiche et un tableau de 1917 de l'artiste. Elle continue également de réfléchir à lui dédier le musée de l'Hôtel-Dieu.

Dix-huit nouvelles oeuvres de Maximilien Luce viennent donc compléter les collections du musée mantais de l'Hôtel-Dieu. Ce dernier avait été dédié l'an dernier à une exposition autour de ce peintre néo-impressionniste, dont il possède de nombreuses oeuvres données par son fils en 1977. La municipalité avait par ailleurs déjà acquis deux tableaux du peintre l'an dernier.

« *Luce était un grand témoin des conflits sociaux et armés de son temps* », note le maire Michel Vialay (LR) du peintre ayant vécu à Rolleboise de 1917 à sa mort, en 1941. Les seize gravures sont des portraits de contemporains parfois célèbres, comme le peintre Camille Pissarro.

Les descendants du peintre ont par ailleurs donné deux oeuvres, un projet d'affiche de 1914, et une huile sur carton de 1917.

Le musée dédié « en réflexion »

« *Nous avons, je crois, la première collection de Maximilen Luce de France* », précise-t-il des plus de 330 oeuvres aujourd'hui au musée mantais. La transformation de ce dernier en un établissement dédié à Luce, elle, est toujours « *en réflexion* ». Elle avait été évoquée à plusieurs reprises depuis 2015 : « *Un musée Maximilien Luce voudrait qu'on trouve d'autres lieux pour exposer autre chose, ou agrandir le musée.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« Luce était un grand témoin des conflits sociaux et armés de son temps », note le maire Michel Vialay (LR) du peintre ayant vécu à Rolleboise de 1917 à sa mort, en 1941.

En bref

MANTES-LA-JOLIE

Toque chef au marché

Au marché du Vieux pilori, la commune organise une nouvelle animation culinaire intitulée Toque chef. Un chef viendra réaliser sous les yeux des personnes présentes des « *mises en bouche créatives avec des produits frais, de saison provenant du marché* », indique l'événement. Gratuit et tout public les 25 février, 22 avril et 24 juin de 8 h 30 à 12 h 30.

LIMAY Fermeture de la sécurité sociale : nouvelle mobilisation

La mobilisation contre la fermeture de l'antenne de la Sécurité sociale limayenne continue. Un nouveau rassemblement est organisé ce samedi 25 février à 15 h devant la mairie. Un « *collectif citoyen* » d'élus et d'habitants est à l'origine de cette nouvelle mobilisation.

MANTES-LA-JOLIE Marché du Val Fourré : déménagement reporté

Dans le cadre de la restructuration de la dalle du Val Fourré, le marché forain va être déplacé sur la friche située face au collège André Chénier. Alors que le déménagement était dans un premier temps annoncé au printemps, celui-ci « *sera probablement vers août ou septembre* », indique le maire, Michel Vialay (LR). Ce qui fait suite à une « *demande des commerçants* » pour qui le printemps est « *une partie importante de leur activité* », d'après Michel Vialay.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE Un atelier ludique pour aborder l'histoire de la ville

« *Redore ton blason* ». Le thème de l'atelier proposé ce mercredi 15 février par le musée de l'Hôtel-Dieu était atypique. Plus d'une dizaine d'enfants et parents se sont prêtés au jeu de créer leur propre blason en suivant les instructions d'une guide-conférencière. « *Rien de tel qu'un atelier dans un cadre ludique pour valoriser le patrimoine mantais qui est chargé d'histoire,* indique une responsable du musée. *On a commencé par aborder l'histoire des armes de Mantes avec un exemple de blason sculpté qui provient de la collégiale.* »

En bref

JUZIERS

Conférence « J'éco-rénove »

L'association Énergies solidaires propose une conférence sur « *pourquoi et comment éco-rénover votre logement* ». En partenariat avec la communauté urbaine, cette conférence aura lieu le jeudi 23 février à 20 h 30 au Centre du bourg. Plus de renseignements et inscriptions au 01 34 75 28 00 ou sur le site internet de la commune.

MANTES-LA-JOLIE

Forum de la formation et de l'alternance

L'Agora accueillera le forum de la formation et de l'alternance le jeudi 2 mars de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Organisé par la commune en lien avec la Mission locale, cet événement sera l'occasion de découvrir plusieurs orientations souvent méconnues. Plus de renseignements sont disponibles sur manteslajolie.fr.

POISSY Salon de l'apprentissage au forum Armand Peugeot

La troisième édition du salon pisciacais de l'étudiant se tiendra le samedi 25 février au forum Armand Peugeot. De 10 h à 17 h, plus d'une centaine d'intervenants sont attendus pour évoquer les grandes écoles, université, formations en alternances, carrières militaires, etc. Plus de renseignements sur le site internet de la ville.

VALLEE DE SEINE Une nouvelle monnaie désormais frappée

Elle s'appelle le Louis, et ses pièces valent trois euros. Cette monnaie complémentaire locale a été lancée samedi à Carrières-sous-Poissy, elle est destinée à payer dans les commerces locaux.



LA GAZETTE EN YVELINES

Samedi dernier, il était possible de frapper soi-même la gravure portée par ses Louis, lors d'un atelier animé par le Cercle d'études historiques et archéologiques (CEHA) de Poissy.

« *On a déjà les pièces de un ou deux euros, mais pas trois : ça nous semblait pas mal.* » Yannick Darguesse est le fondateur du Louis, seconde monnaie locale complémentaire créée en Île-de-France (voir encadré). Alors, il n'est pas mécontent de voir que plus de 200 personnes sont passées samedi dernier, lors de son lancement à l'Espace Louis Armand, à Carrières-sous-Poissy.

Ce jour-là, l'association portant cette nouvelle monnaie locale a engrangé une trentaine d'adhésions, ses nouveaux membres pouvant d'ailleurs frapper eux-mêmes la gravure portée par leurs Louis à un atelier animé par le Cercle d'études historiques et archéologiques (CEHA) de Poissy. Cette devise locale est cependant, pour l'instant, dépourvue d'un réseau de commerces partenaires permettant de l'y dépenser. Sa prochaine adhésion au réseau Coopek devrait l'aider à s'implanter.

Pas de commerces pour l'instant

Depuis 2014 et une loi relative à l'économie sociale et solidaire, ces projets de devises supplémentaires à l'euro possèdent une base légale plus solide. « *La monnaie complémentaire est un coupon de paiement* », explique de son fonctionnement Yannick Darguesse.

Dans les futurs commerces partenaires, il doit être possible de payer avec les pièces de trois Louis, achetées pour trois euros chacune auprès de l'association, dont le seul bureau de change est pour l'instant à Triel-sur-Seine.

« *Ça fait lontemps que je veux lancer une monnaie locale* », poursuit-il de sa genèse. Il a découvert le sujet il y a quelques années, avec son implication dans le projet Symba d'une monnaie francilienne inter-entreprises, qui n'a cependant jamais vu le jour. Après avoir tenté, sans succès, « *de parcourir Yvelines et Val d'Oise pour monter une monnaie* », il a décidé de prendre le taureau par les cornes en la lançant lui-même.

« Un coupon de paiement »

« *Après ce samedi, on ira voir les commerçants en leur disant "On a une monnaie"* », espère-t-il de la concrétisation de son projet destiné à la consommation locale par des pièces maintenant bien réelles. L'affiliation au réseau du Coopek, une monnaie complémentaire nationale numérique lancée l'an dernier, devrait permettre dans quelques semaines tant de récupérer la monnaie lors des paiements, que de pouvoir payer les commerçants acceptant les Coopek dans toute la France.

D'autres monnaies locales en Île-de-France

Les monnaies locales franciliennes sont encore plutôt rares, permettant au Louis d'en devenir le second représentant. Le premier et le seul jusqu'à présent était la Pêche, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), lancé en 2014. Une petite dizaine d'autres monnaies locales complémentaires sont en projet en Île-de-France, dont deux dans les Yvelines : l'un est porté depuis un an par le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse, l'autre est en cours d'élaboration dans le Mantois depuis quelques mois.

Mantois : cycle de conférences sur la monnaie

Alors que les projets de monnaie complémentaire fleurissent dans les Yvelines comme ailleurs, l'Université populaire du Mantois propose trois conférences-débats dédiés au « *rapport à la monnaie au cours des temps* ». Toutes se tiennent à 19 h 30, au Pavillon Duhamel de Mantes-la-Jolie. Jean-Patrick Abelsohn, militant associatif spécialiste du sujet, introduira un état des lieux vendredi 24 février, avant « *d'ouvrir à quelques interrogations sur des considérations et utilisations originales de cet outil* » vendredi 5 mai, puis « *d'interroger plus en profondeur la relation que nous entretenons avec la monnaie* » à travers des projets alternatifs d'échange, vendredi 9 juin.

LIMAY Comment renforcer un petit marché ?

La municipalité sollicite les propositions des habitants pour redynamiser son marché alimentaire... mais la forte concurrence des grandes villes de vallée de Seine le contraindrait à se tenir en semaine.

En plein centre-ville, au pied de l'église Saint-Aubin, le marché de Limay, sous une halle ouverte, pourra-t-il prendre de l'ampleur ? La municipalité le souhaite depuis l'élection de 2014. Elle prévoit de nouvelles mesures pour le renforcer, de la vente de produits des agriculteurs et artisans locaux à des animations ponctuelles en passant par de la publicité. Elle a aussi créé un collectif de réflexion avec des habitants venus lors d'une réunion donnée il y a une dizaine de jours.

Mardi matin et vendredi matin

Les demandes principales concernent l'absence de marché le week-end, et le manque de commerçants. Le mardi matin, sa taille est en effet très réduite, tandis que le vendredi matin, une dizaine de commerces de bouche itinérants servent les clients. Ces derniers sont relativement âgés, souvent retraités, et surtout limayens mais également pour partie habitants des communes alentours.

Au-delà de la réunion publique, des avis et propositions sont également collectés depuis plusieurs semaines sur l'application mobile Fluicity, récemment lancée dans la commune. « *Beaucoup de gens voudraient le marché le week-end plutôt que mardi et vendredi* », rapporte Daniel Jumel (PCF), conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat.

« *Ce marché est très bien, même s'il n'y a plus assez de commerçants et de gens qui y viennent, on est toujours les mêmes habitués* », confie un couple de septuagénaires limayens, clients depuis 45 ans, venus faire leurs courses au marché du vendredi. Le constat est confirmé par Daniel Jumel : « *On est une ville de presque 17 000 habitants, chef-lieu d'un canton de 50 000 habitants, et on a un marché de campagne.* »

« Ils essaient de trouver des solutions »

Depuis son élection en 2014, la majorité municipale toujours communiste mais largement remaniée, essaie de redynamiser ce petit marché géré en régie (c'est-à-dire directement par la municipalité, Ndlr). « *On a déjà fait un certain nombre de choses pour améliorer la qualité d'accueil des commerçants* », indique le maire Eric Roulot (PCF).

« *Tout ce que nous ont demandé les commerçants, on l'a fait : nettoyer et refaire les systèmes anti-pigeons sur la charpente, installer des coupe-vent, on a passé neuf stationnements supplémentaires en zone bleue lors du marché,* détaille son conseiller municipal délégué. *Et on leur a baissé le prix des places de 30 %.* » Les tarifs limayens étaient en effet supérieurs à ceux des marchés de Mantes-la-Jolie et de Mantes-la-Ville.

Côté commerçants, si le mardi est décidément une toute petite journée, ils ne sont pas mécontents des vendredis. « *Ils essaient de trouver des solutions pour améliorer le marché, de rajouter des commerçants mais à chaque fois, ça ne colle pas,* note Lounis, 44 ans, derrière ses légumes, lui qui les vend à Limay depuis deux décennies. *Il faudrait qu'ils n'embêtent pas trop les gens pour le stationnement.* »

Changer de jour de marché pour le tenir samedi ou dimanche leur semble par ailleurs difficile. « *Samedi, je suis à Mantes, le dimanche à Conflans, je n'abandonnerai pas un marché de week-end pour venir ici,* estime ainsi Alain, boucher-charcutier de 43 ans. *Il faudrait qu'il soit beaucoup plus important. Et puis, le samedi, les gens ont l'habitude de venir à Mantes, d'autres villes du coin ont tenté des marchés campagnards samedi et dimanche mais n'arrivaient pas à faire face.* »

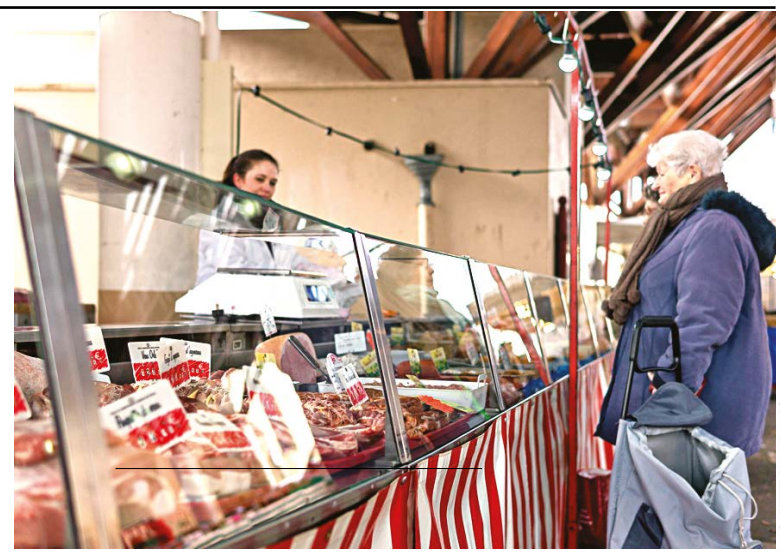

LA GAZETTE EN YVELINES

« On est une ville de presque 17 000 habitants, chef-lieu d'un canton de 50 000 habitants, et on a un marché de campagne », regrette le conseiller municipal Daniel Jumel (PCF).

Quant à la recherche permanente par la municipalité de nouveaux commerces itinérants, ceux déjà présents souhaiteraient plutôt qu'ils ne soient pas des concurrents. « *Au niveau des corporations existantes, on est bien,* juge ainsi Lounis. *On a besoin de commerces différents, pas d'un deuxième boucher (ils sont déjà deux mais l'un est boucher chevalin, Ndlr) ou poissonnier.* »

« On verra ce qu'il est possible de faire »

Les clients, eux, ne sont pas forcément d'accord : « *Je pense que ça manque de concurrence. On aimerait un deuxième poissonnier, un deuxième boucher,* avance ainsi justement Micheline du haut de ses 88 printemps. *Quelquefois, je trouve les prix élevés.* » Côté mairie, plusieurs idées sont envisagées, en attendant d'ajouter celles éventuellement proposées par les habitants. « *Je voudrais des commerçants de proximité, avec de la bière du Vexin ou du miel de la région,* note par exemple le conseiller municipal délégué, Daniel Jumel. *Ca veut dire qu'il faut qu'on fasse venir du monde, les commerçants cherchent à remplir leur caisse, c'est normal. Je pense qu'il y a du potentiel.* »

Alors, il a pour projet la mise en place d'animations ponctuelles « *en impliquant les services de la Ville travaillant sur l'art et la culture* ». La municipalité souhaite également « *le faire connaître aux Limayens et aux gens du canton* », et devrait donc prochainement y distribuer des tracts. « *On prendra en compte toutes les doléances et on verra ce qu'il est possible de faire* », note enfin Daniel Jumel de la concertation citoyenne en cours.

Indiscrets

Il a pris sa plume pour convaincre de l'urgence d'attendre avant que l'extrême gauche ne désigne un candidat commun aux élections législatives dans le Mantois. Le maire de Limay Eric Roulot, dans une lettre ouverte du 17 février dernier, estime en effet que « *le rassemblement doit se construire patiemment en intégrant les aspirations de toutes les composantes et en restant connecté à la réalité de ce que vivent les gens* ».

S'y adressant à « *la gauche antiaustéritaire* », et notamment aux soutiens de Jean-Luc Mélenchon, il estime que « *la division de la gauche à Mantes-la-Ville a permis au FN de prendre cette ville* ». Alors, Eric Roulot réitère son souhait d'être lui-même candidat : « *Est-ce que nous appréhendons politiquement les législatives en nous appuyant sur la force que constitue Limay dans le Mantois ou pas ?* »

Il n'a pas caché son bonheur de pouvoir introduire le rapport sur le développement dans le monde, dans les locaux de l'Assemblée nationale. Jean-Marie Tétart (LR), député-maire de Houdan et fervent défenseur de la coopération internationale, juge ainsi « *particulièrement pertinent* » le thème choisi par la Banque mondiale pour l'édition 2017 de son rapport annuel : « *Il analyse la place de « la gouvernance et la loi » dans les politiques de développement* », écrit ainsi sur son blog le Houdanais.

Ce dernier est également membre suppléant du conseil d'administration de l'Agence française de développement (AFD) depuis 2015. « *Ce rapport est donc un appel à ce que les politiques ne s'élaborent pas en vase clos,* a-t-il plaidé devant les responsables de la Banque mondiale. *Les échecs en matière de développement relèvent rarement de difficultés techniques ou économiques mais plutôt de cette incapacité à articuler les acteurs dans une négociation des enjeux, des objectifs, des modes opératoires.* »

Leurs visages peints resteront à Vernouillet. En octobre 2016, 49 Vernolitains posaient pour le pinceau de Masha Schmidt après inscription auprès de la municipalité, à l'origine de ce projet artistique. L'oeuvre d'art résultante, mosaïque de portraits intitulée *Les visages de Vernouillet*, a été acquise par la commune pour 2 450 euros. « *Ces portraits sont personnels mais en les mettant dans une installation de groupe, chacun devient une partie d'un tout* », précisait l'an dernier Masha Schmidt dans les colonnes du *Parisien*.

L'association ne veut plus de lâchers de ballons de baudruche. Les membres de Triel environnement, « *à l'heure où nos mairies préparent les festivités des beaux jours* », ont récemment averti de la nocivité de ces célébrations sur leur blog. « *A terre, les ballons vont rejoindre les déchets sauvages et constituer un risque mortel pour la faune,* explique l'association. *Ils jonchent les bords des routes et des rivières, s'accrochent aux branches des arbres, traînent dans les caniveaux.* » Alors, elle encourage la municipalité à mettre en place d'autres animations festives : « *Des jeux autour des bulles géantes, la création humaine de formes, mots ou images géantes qu'on filme ou photographie vus du ciel, la plantation d'arbres, etc... les idées ne manquent pas !* »



POISSY La réhabilitation innovante devient le cauchemar des locataires

Depuis le début du chantier à Beauregard, les locataires sont excédés.La réalité est pour le moment loin de correspondre à leurs attentes. Le bailleur reconnaît que des « améliorations » sont à apporter.



LA GAZETTE EN YVELINES

Fissures, fuites, fils dénudés, peinture qui se décolle… la liste des griefs exposée par le conseil citoyen sur sa page Facebook et à la permanence de Vilogia est longue.

Le projet « *vendait du rêve* », selon la fondatrice du conseil citoyen de Beauregard, aux locataires de Blanche de Castille, Ronsard et Foucauld, dans la cité Beauregard. A la clé, des travaux de réhabilitation de 8 millions d'euros dans trois immeubles pour une centaine de logements sociaux construits en 1957. Mais quatre mois après le début des travaux, la colère monte à Blanche de Castille, le premier des trois concernés par ces réhabilitations, et les locataires n'en peuvent plus.

Fissures, fuites, fils dénudés, peinture qui se décolle… la liste des griefs exposée par le conseil citoyen sur sa page Facebook et à la permanence de Vilogia est longue. Environ « *90 % des appartements* », seraient concernés, pour le conseil citoyen. Si Vilogia, le bailleur, et Sicra, l'entreprise chargée des travaux, reconnaissent que des améliorations sont à apporter, tout ne leur serait pas imputable.

« Nous dormons avec quatre plaids et nos peignoirs »

Dans le salon et la chambre de cet appartement du quatrième étage de la résidence Blanche de Castille, les dalles du plafond sont fissurées et se soulèvent. « *Cela fait des mois que nous dormons avec quatre plaids et nos peignoirs en plus des couvertures* », détaille ce retraité, qui vit ici depuis quarante ans avec sa femme. Dans les toilettes, la peinture s'arrache à la main et seule la moitié du faux-plafond est faite. Sans parler des remontées d'odeurs d'excréments.

Le constat ne s'arrête pas là. Dans la cuisine, « *il a fallu attendre vingt jours avant que le joint du meuble de la cuisine ne soit fait,* continue le retraité. *Mais l'évier bouge toujours.* » Le couple regrette également que dans la salle de bains, un meuble « *acheté 300 euros* », ait été jeté par les ouvriers. Tous les deux malades, ils déplorent « *l'humidité permanente* » dans l'appartement de 52 mètres carrés.

Le chantier, qui devrait se finir en décembre 2017, prévoit la remise à neuf des 180 logements de ces trois résidences. Il prévoit une isolation et un traitement des façades, la réfection des parties communes. Selon le projet initial, toilettes, douche et évier seront changés. Sur les toits des trois immeubles, 33 appartements en bois seront construits (voir encadré).

Immeubles déjà fragilisés

Mais pour le moment, les attentes sont loin de correspondre à la réalité, à en croire la quarantaine de locataires présents à la permanence organisée par Vilogia ce mercredi 15 février dans l'après-midi. Des cages d'escalier, on devine que les discussions sont animées. Beaucoup sont venus pour défendre leurs parents, comme une des membres du conseil citoyen de Beauregard, podologue dans le quartier : « *C'est une population qui ne connaît pas forcément ses droits.* »

Les plaintes concernent notamment les changements d'isolation et de fenêtres, intervenus en plein mois de janvier. « *Aujourd'hui nous avons un planning,* répond le responsable du chantier de Sicra. *Si nous avions décalé pour Blanche de Castille, c'est à Ronsard que l'isolation aurait été faite en décembre.* » Une jeune femme, venue pour ses parents, lui répond : « *Je vous parle d'humanité, pas de planning.* »

Autre problème d'organisation pour les locataires, la dispersion des ouvriers : « *Il peut se passer plusieurs jours avant que l'électricien revienne* » témoignent plusieurs résidents. « *Dans un chantier de réhabilitation, il n'est pas possible de concentrer plusieurs corps de métiers en même temps* », détaille le responsable. Conscient toutefois que « *des améliorations sont à apporter.* »

Du côté du bailleur, « *nous allons étudier les réclamations au cas par cas* », promet Abdelhamid Si Ahmed, responsable de programme pour Vilogia. Qui prévoit des visites de logements ainsi qu'un « *renforcement de l'encadrement du chantier et un suivi des sous-traitants* ». La municipalité, elle, a été prévenue lors d'une réunion de quartier le 30 janvier dernier.

Une amicale des locataires s'organise

Depuis, « *nous faisons un lien régulier entre les services de la ville, Vilogia et les locataires* », assure Michèle de Vaucouleurs (Modem), adjointe déléguée à la vie des quartiers. Mais pour l'élue, les problèmes d'humidité résultent de dégradations antérieures, comme « *les inondations de 2013 qui ont fragilisé les plafonds* ». Un technicien ainsi que le directeur général des services se rendront sur place le 22 février « *afin de prendre la mesure de ce qui se passe* ».

En revanche, les fuites d'eau décriées par les riverains sont bien le fait du chantier. « *Lors du raccordement des maisons sur le toit, l'étanchéité n'a pas tenu.* » Une réunion de restitution est prévue à la fin du mois entre les différentes parties. En espérant que la vie des locataires, aujourd'hui à bout de nerfs, s'améliore. En attendant, une amicale des locataires est en train d'être constituée « *pour faire entendre la voix des premiers concernés* », note la fondatrice du conseil citoyen.

Un chantier non subventionné

En plus des travaux de réhabilitation menés, le chantier comprend la pose de 33 nouveaux logements en bois, allant du deux au quatre pièces, sur les toits des trois immeubles en renforçant le bâti. Ces « chalets » en surélévation avaient été présentés par le bailleur comme une solution « originale » pour répondre à la crise du logement.
Enfin, la dernière partie de cette rénovation du quartier concerne la création d'un bâtiment passif (qui ne comprend pas de système de chauffage actif comme un système de chauffage central, Ndlr) de 15 logements, d'un local d'activité et d'une agence Vilogia, face au lycée Le Corbusier. Le coût total du chantier est de 15 millions d'euros.
Le projet, présenté aux habitants en 2015, n'avait pas été retenu pour bénéficier de subventions de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.

En bref

MANTES-LA-JOLIE Coworking et résidence sociale pour l'ex-maison du sous-préfet

L'ancienne demeure du sous-préfet doit accueillir un projet comprenant des chambres pour les jeunes travailleurs, un incubateur et espace de coworking, comme un restaurant inter-entreprises.

Face au projet Cour des dames, dont les 146 logements sont pour partie déjà habités, l'avenir de l'ex-maison du sous-préfet est enfin connu. Les entreprises intéressées ont jusqu'à lundi prochain pour répondre à l'appel d'offres de Mantes en Yvelines habitat (MYH), qui porte le projet pour le compte de la mairie, du Conseil départemental et du Foyer de jeunes travailleurs (FJT) Mantes val de Seine.

Initialement prévue comme hôtel de 74 chambres, la maison doit finalement devenir un lieu rassemblant une « *résidence de jeunes travailleurs* » sur 2 140 m², un espace de coworking et d'incubation pour 250 m², un « *restaurant inter-entreprises* » de 310 m², ainsi que 185 m² d'espaces communs aux trois activités « *appelées à fonctionner en complémentarité tout en pouvant être isolées ponctuellement* ».

« Une signature architecturale plutôt contemporaine »

Le chantier prévu comprend la rénovation du bâtiment principal, une extension de quatre étages « *avec une signature architecturale plutôt contemporaine* » après démolition des annexes actuelles. « *Le secteur hôtelier va très mal en France. [...] On a souhaité d'autres aménagements pour avoir de l'activité en coeur de ville* », explique le maire Michel Vialay (LR) du changement de projet.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Le secteur hôtelier va très mal en France. [...] On a souhaité d'autres aménagements pour avoir de l'activité en coeur de ville », explique le maire Michel Vialay (LR) de l'abandon du projet d'hôtel.

En bref

MANTES-LA-JOLIE Découvrez la méditation chrétienne

Une journée d'initiation à la méditation est organisée ce samedi 25 février par les paroisses de Mantes.

Les paroisses de Mantes et l'école de prière et de méditation du diocèse d'Évry (Essonne) organisent une journée d'initiation et d'approfondissement à la méditation chrétienne ce samedi 25 février. « *On étudie les principes de la méditation : faire le calme, des techniques de respiration, en se basant sur des passages de la bible qu'on étudie* », explique Sandrine Collet, l'une des deux personnes à l'initiative de cette journée.

Elle-même pratique cette méditation de manière quotidienne. « *Ça permet de trouver le calme, comme dans la méditation bouddhiste, [et] de se nourrir spirituellement* », apprécie Sandrine Collet. A l'issue de cette journée d'initiation, l'objectif est que les participants puissent à leur tour mettre la méditation en application seuls.

« Trouver le calme »

Cette journée d'initiation aura lieu de 9 h 30 à 16 h 30 au Centre paroissial de la Collègiale Notre-Dame. Le tarif est de 15 euros et plus de renseignements sont disponibles sur le site internet catholiquesmantois.com.

HOUDAN Abattoir : les images chocs de L214

Elles ont été prises en fin d'année dernière par deux militants de l'association de lutte contre la maltraitance animale. L214 a décidé de porter plainte pour mauvais traitements.



ASSOCIATION L214 / YOUTUBE

S'ils refusent de s'engager sur la rampe un employé de l'abattoir leur donne des coups de pieds, les frappe à l'aide d'un petit fouet ou leur envoie une décharge électrique.

Des cochons forcés d'avancer sur une rampe par des coups de pieds ou des chocs électriques. Les images sont violentes et ont été collectées entre novembre et décembre derniers par l'association de lutte contre la maltraitance animale L214 au sein de l'abattoir Guy Harang. La vidéo a été diffusée ce vendredi 17 février sur le site de l'association. Par cette enquête, L214 souhaite questionner le public sur l'utilisation des caméras et surtout l'accès au images, limité à la seule direction.

« *C'est un abattoir qui fonctionne par la peur et l'intimidation* », commente Sébastien Arsac, co-fondateur de l'association, au sujet de la vidéo qui dure dix minutes. Avant de décrire le dispositif qui conduit les bêtes aux cuves à CO_2 : « *C'est une rampe à angle droit, avec une barrière anti-retour. Une fois engagés les porcs n'ont plus d'autre choix que d'avancer.* » Et on le voit dans la vidéo, s'ils refusent de s'engager, un employé de l'abattoir leur donne des coups de pieds, les frappe à l'aide d'un petit fouet ou leur envoie une décharge électrique.

L'association reproche également à la porcherie d'être sous-dimensionnée : « *Les cochons sont entassés sans avoir tous la possibilité de se coucher* », détaille-t-elle sur son site. « *Nous avions reçu un signalement concernant l'abattoir, mais on ne sait jamais quel degré atteint la maltraitance,* explique Sébastien Arsac. *Notre première mission c'est de voir et de montrer ce qui se passe dans les abattoirs.* »

« Peur et intimidation »

Concernant les mauvais traitements infligés durant ces quatre jours d'abattage, « *il est impossible que la direction n'ait pas été au courant* », s'indigne Sébastien Arsac. Selon l'association, l'abattoir d'Houdan est l'un des premiers à avoir installé un dispositif de vidéosurveillance. « *Mais seule la direction a accès aux images* », regrette-t-il.

Contacté par l'AFP, le directeur du site, Vincent Harang, a déclaré « *ne pas cautionner* » le comportement de l'employé mis en cause. Ce dernier aurait été « *écarté* » de son poste depuis. Le directeur précise également : « *Après ça, nous avons fait une grosse réunion. Depuis toujours on forme nos employés lors de l'embauche, puis avec de la formation continue.* »

L'employé « écarté »

L214 pointe également du doigt les services vétérinaires. Un rapport avait été rendu en avril 2016, pointant les mêmes dysfonctionnements. « *Au lieu d'écrire taper, ils parlent de stimuler les cochons,* souligne Sébastien Arsac. *La non-conformité a été prouvée, mais cela n'a pas été suivi de mesures.* » Ce vendredi, l'association a porté plainte auprès du procureur de la République, à Versailles, pour mauvais traitements.

Interpellés à l'abattoir le 12 décembre

Avec un autre militant, le co-fondateur s'était rendu sur place en novembre et décembre derniers. Ils avaient été interpellés dans la nuit du 12 au 13 décembre par la gendarmerie de Houdan alors qu'ils venaient installer de nouvelles caméras. Leur matériel avait été saisi. Cependant, les images diffusées ont été collectées « *deux semaines avant notre interpellation* », précise Sébastien Arsac.

La direction de l'abattoir avait alors porté plainte. L'audience a été fixée au 12 juin 2017 au tribunal correctionnel de Versailles.

En bref

ILE-DE-FRANCE Une unité dédiée à la fraude aux salariés détachés

Créée le 1er décembre 2014, l'unité régionale d'appui et de contrôle du travail illégal a réalisé 1 930 contrôles dans la région.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En 2016, l'Uracti a réalisé 1 930 contrôles dans la région. Près de 70 % d'entre eux, ont concerné des chantiers.

Lutter contre le détachement frauduleux, est l'une des missions de l'unité régionale d'appui et de contrôle du travail illégal (Uracti). Ce dispositif a été mis en place en décembre 2014 par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. En Ile-de-France, il comprend une vingtaine d'agents.

Le Smic roumain à « 300 euros »

« *Lorsqu'un salarié est détaché, c'est la réglementation locale qui s'applique* », note Thierry Dabée, inspecteur du travail dans les Yvelines. Ce qui n'est pas toujours respecté : « *En Roumanie, le Smic est à 300 euros bruts. Pour l'entreprise, il est plus avantageux de payer selon la législation roumaine plutôt que française.* »

En 2016, l'Uracti a réalisé 1 930 contrôles dans la région. Près de 70 % d'entre eux, ont concerné des chantiers et 90 infractions ont été détectées. Plusieurs sanctions sont possibles, allant de l'amende à la suspension de la prestation. Dans les Yvelines, deux entreprises ont été condamnées pour travail dissimulé sur un chantier à Viroflay. Leurs dirigeants ont écopé de peines de prison avec sursis.

En bref

VALLEE DE SEINE RER E : deux enquêtes publiques en cours

Depuis la déclaration d'utilité publique de 2013 du projet de prolongement du RER E, celui-ci a connu des évolutions dans plusieurs communes. Elles seront présentées dans l'une des deux enquêtes.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

L'une des deux enquêtes publiques présentera les dernières évolutions du projet Eole pour les communes de Buchelay, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville.

Dans le cadre du prolongement du RER E (Eole) jusqu'à Mantes-la-Jolie, deux enquêtes publiques sont actuellement en cours. La première est préalable à la déclaration d'utilité publique modificative. En effet, depuis la déclaration d'utilité publique de 2013, le projet a évolué pour les communes de Buchelay, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville.

Cette enquête publique va « *présenter cette adaptation du projet […] qui s'est enrichi au cours des derniers mois* », indiquait en janvier Xavier Gruz, chef du projet Eole. Elle portera donc sur ces trois communes et permettra aux personnes qui le souhaitent de consulter le dossier dans les trois mairies concernées, sur un poste informatique en préfecture de Versailles ainsi que sur le site internet enquetepublique-rer-eole-dupmodificative.fr.

Un projet « qui s'est enrichi au cours des derniers mois »

La seconde enquête publique est celle préalable au titre de la loi sur l'eau. Elle portera sur l'ensemble des départements concernés par le projet et notamment 19 communes du Nord des Yvelines. Si ces enquêtes publiques ont déjà démarré, elles s'achèveront le samedi 18 mars à midi. Plus de renseignements sur rer-eole.fr.



CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Fermeture estivale pour rénover la piscine

Quatre mois de travaux et 1,4 million d'euros seront nécessaires pour le centre aquatique. Il fermera pendant l'été pour « ne pas pénaliser les scolaires et les associations ».

Le centre aquatique de la commune va fermer ses portes du 1er juin au 30 septembre. Une période de quatre mois pour des travaux devenus « *indispensables pour le centre aquatique* », explique Laurent Brosse (LR), maire de Conflans-Sainte-Honorine. Le coût total des travaux sera de 1,4 million d'euros pour la piscine, l'accueil ainsi que pour l'espace forme qui va être entièrement repensé.

Depuis la construction du centre aquatique en 1999, des malfaçons ont été détectées causant « *des problématiques d'étanchéité* », indique le maire de la commune. Notamment sur les contours des bassins où « *au moment de la mise en œuvre, il n'a pas été mis de films d'étanchéité,* ajoute Vincent Guillouet, responsable adjoint du service des sports de la mairie. *L'eau passe dans les joints et vient dans la zone technique située en dessous.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Le centre aquatique a été construit en 1999 et depuis, des malfaçons causant des problèmes d'étanchéité ont été remarqué.

« Des problématiques d'étanchéité »

Ces problèmes d'étanchéité vont donc être corrigés ainsi que ceux au niveau des murs et des verrières du complexe. Le hall d'accueil et la façade d'entrée vont également être rénovés, et le bâtiment sera mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Les habitués du centre aquatique, qui comptait 278 000 entrées en 2015, verront leurs tickets et abonnements être suspendus pendant les travaux, puis reconduits dès la réouverture.



LA GAZETTE EN YVELINES

La piscine sera fermée du 1er juin au 30 septembre pour connaître d'important travaux de renovations.

Des travaux à 1,4 million

« *On ne pouvait pas faire autrement compte tenu de l'ampleur des travaux* », estime le maire du choix de fermer le centre aquatique pendant quatre mois. Et le choix de la période estivale pour la fermeture a été décidé notamment afin de « *ne pas pénaliser les scolaires et les associations* », précise ce dernier.

L'espace forme du centre aquatique va également bénéficier de cette période de travaux. « *On remet au goût du jour ces espaces qui ont plus de dix ans,* annonce Fabienne Desbiolles, directrice régionale de la société Vert marine, gestionnaire de la piscine conflanaise. *Tout va être refait : les vestiaires, les douches, les casiers, l'accueil va être revu, [et] les salles de fitness et de cardio-training vont être inversées.* »

Sur le montant de 1,4 millions d'euros nécessaire pour l'ensemble des rénovations, « *une partie des travaux va être prise en charge par les indemnités*», précise Laurent Brosse. Ce sont « *900 000 euros d'indemnisations* », d'après ce dernier, qui ont été obtenus à l'amiable suite aux découvertes des malfaçons. La société Vert marine, dont le contrat de délégation de service public a été renouvelé pour huit ans, va investir près de 500 000 euros.

En bref

ACHERES Les maisons de quartier font leur carnaval

La troisième édition du carnaval des maisons de quartier achéroises aura lieu le samedi 25 février à partir de 14 h. Rendez-vous aux maisons de quartier Jacques Prévert et Jules Verne.

Samedi festif en vue dans les rues d'Achères. Pour la troisième année consécutive, les maisons de quartier, en partenariat avec plusieurs associations de la commune, organisent un grand défilé déguisé et dansant dans le centre-ville ce samedi 25 février.

Les carnavaliers partiront de la maison de quartier Jules Verne à 14 h, pour rejoindre la maison de quartier Jacques Prévert à 14 h 30, puis se dirigeront vers la place du marché avant de terminer leur parcours dans la cours de l'école Langevin-Wallon où le défilé se terminera vers 17 h. Un cocktail de fruits dans une ambiance festive clôturera la journée.

Le rendez-vous est donc donné à 14 h à la maison de quartier Jules Verne ou à 14 h 30 à la maison de quartier Jacques Prévert. Tous les Achérois sont invités à venir y participer et à se déguiser suivant le code couleur : rouge, blanc et/ou noir. Plus de renseignements au 01 39 11 27 59, ou au 01 39 22 12 10, ou sur la page Facebook Maisons de quartier Achères.

En bref

VALLEE DE SEINE Des habitants du Mantois exposés au Musée d'Orsay

Le quartier du Val Fourré de Mantes-la-Jolie et celui des Merisiers de Mantes-la-Ville ont passé une convention avec le Musée d'Orsay. Ils réaliseront un projet autour de la photographie pendant deux ans.

Les quartiers du Val Fourré de Mantes-la-Jolie et des Merisiers de Mantes-la-Ville s'associent au Musée d'Orsay. Cette démarche entre dans le cadre de conventions passées entre des grands établissements culturels et des Zones de sécurité prioritaires (ZSP). En 2016, une convention similaire avait associé le Château de Versailles aux communes des Mureaux et d'Ecquevilly.

Pour les deux quartiers du Mantois, le projet s'intitule « *De Mantes au Musée d'Orsay, au fil de l'image* ». Son objectif est de faire « *découvrir les collections du musée à travers la photographie, et la pratique de la photographie depuis son origine* », indique Helen Lamotte, pilote du projet au Musée d'Orsay.

Sur les deux communes, 200 personnes se sont inscrites pour la première session qui durera jusqu'en juin 2017.

Découvrir la photographie

Elles vont participer à cinq séances : « *une visite du musée, un atelier de prise en main de l'appareil photo, et trois ateliers prises de vue* » pour apprendre à manier « *le numérique, l'argentique et les techniques anciennes* », détaille Helen Lamotte.

Le travail réalisé donnera lieu à trois expositions à la fin de chacune des deux années que durera le projet : dans chaque ville et au Musée d'Orsay.

En bref

CHAPET Une nouvelle restauration pour l'église Saint-Denis

Un appel d'offres a été lancé fin janvier pour effectuer des travaux de sécurisation du bâtiment au niveau du porche et des contreforts.

Ses trois contreforts sont fragilisés et « *le porche menaçait de s'effondrer sur les gens.* » Avec ce constat, la mairie de Chapet a programmé des travaux de « *restauration d'urgence* » pour l'église Saint-Denis qui daterait du XIIe siècle. L'objectif est la sécurisation du bâtiment.

L'appel d'offres a été lancé fin janvier. Les travaux concerneront ainsi les contreforts Nord et le portail Ouest de l'église. Cette dernière « *a subi des restaurations successives invasives et aujourd'hui source de pathologies* », détaille le dossier de consultation des entreprises.

Des restaurations successives

Les effets de ces nombreuses restaurations se ressentent notamment sur les contreforts Nord, où la reprise au plâtre « *entraîne une migration des sels dans les pierres calcaires et leur desquamation progressive.* »

Pour ces travaux, le dossier insiste sur la sécurisation du lieu. En urgence, la municipalité avait mis en place un étaiement provisoire ainsi qu'un filet de protection au niveau du porche pour prévenir tout accident. « *L'arc sera entièrement repris en pierre de taille* », détaille le dossier. Une fois l'entreprise choisie, le chantier devrait débuter, pour une durée de quatre mois.

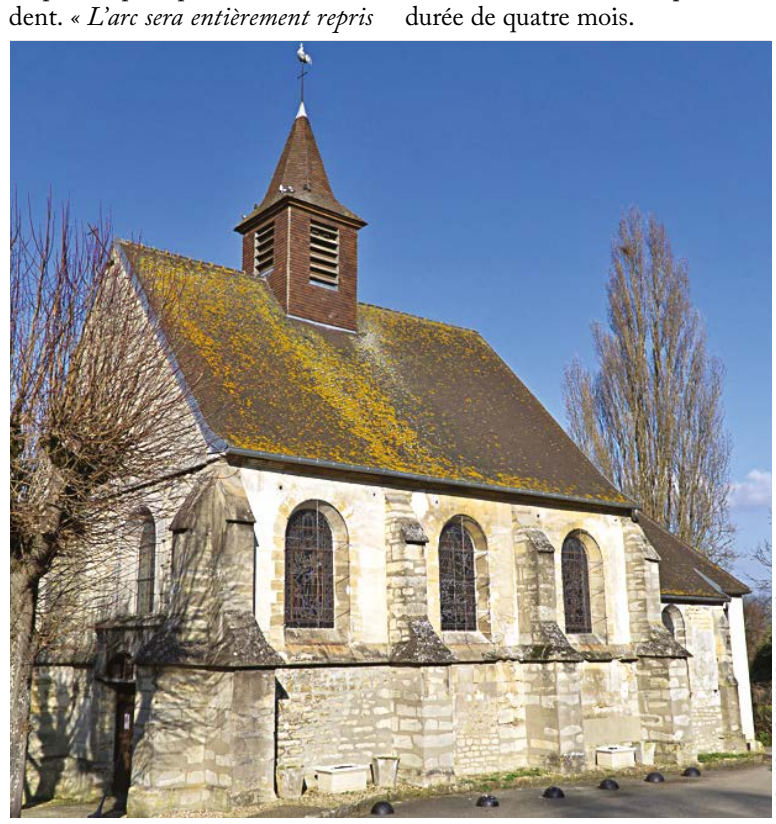

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

En urgence, la municipalité avait mis en place un étaiement provisoire ainsi qu'un filet de protection au niveau du porche pour prévenir tout accident.

VALLEE DE SEINE Une semaine émaillée de violences urbaines

Plusieurs scènes de violences urbaines ont été constatées tout au long de la semaine. Une trentaine de véhicules ont été détruits et quatre jeunes interpellés.



LA GAZETTE EN YVELINES

A Carrières-sous-Poissy, deux bouteilles d'acides ont été jetées en direction des forces de l'ordre jeudi 16 février.

Une trentaine de poubelles incendiées, tout autant de voitures détruites, jets de projectiles, … Après Mantes-la-Jolie, c'est à l'Est que se sont déplacées les violences urbaines la semaine dernière. Parmi les communes les plus touchées, Achères et Carrières-sous-Poissy. Face aux appels à l'émeute, un dispositif spécifique a été déployé autour du commissariat des Mureaux (voir encadré).

Dans la nuit du 13 au 14 février, les policiers se rendent place des Quatre vents, dans la cité de la Noé. Ils ont été avertis qu'un groupe d'environ trente personnes dégradent les locaux de la maison de l'emploi et le centre de loisir à l'aide de pierres et de barres de fer. Sur place, vers 2 h 25, les forces de l'ordre ont fait l'objet de jets de pierres, de tirs de mortier et de cocktail Molotov. Afin d'empêcher la progression des 53 fonctionnaires déployés, cinq véhicules ont été incendiés et deux autres mis sur le toit. Le portail du bureau de police a également été enfoncé, sans doute à l'aide d'une voiture bélier. Il n'y pas eu de blessés, ni d'interpellations, mais certains objets seraient partis « *pour une analyse ADN* », précise une source proche du dossier.

Véhicules sur le toit

Deux jours plus tard, c'est à Carrières-sous-Poissy, que la police municipale est visée alors qu'elle sécurise l'intervention des sapeurs-pompiers pour un feu de poubelle rue des Frères Tisser, vers minuit et quart. Deux bouteilles d'acides sont lancées en direction des forces de l'ordre, sans les toucher.

A Achères, quatre jeunes mineurs, âgés de 17 et 16 ans ont été interpellés par les policiers, à proximité d'un feu de véhicule place du 14 juillet, samedi vers 21 h 30. Une bouteille d'essence a également été retrouvée sur place. En garde à vue, les quatre Achérois ont reconnu les faits. Ils sont suspectés d'avoir incendié plusieurs véhicules à hauteur de la rue Maurice Thorez.

Dans la nuit de dimanche à lundi, c'est à Mantes-la-Jolie que les policiers ont été visés par des cocktails Molotov, rue du docteur Fleming, dans le quartier du Val Fourré. Un groupe d'environ vingt personnes s'était rassemblé autour d'une voiture en feu, alors que pompiers et forces de l'ordre interviennent. Des pierres et deux cocktails Molotov ont été lancés en direction des fonctionnaires sans les atteindre.

Une journée sous tension aux Mureaux

Samedi 18 février, un important dispositif a été déployé autour du commissariat des Mureaux. Au total, une soixantaine de policiers ont été mobilisés, dont une demi-unité de CRS. La gendarmerie a également effectué une surveillance aérienne.

Toute la semaine, des appels à manifester en soutien à Théo, victime présumée d'un viol par un policier à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), ont été relayés par les réseaux sociaux.

ORGEVAL Une blessée grave sur l'A13

Une voiture et deux poids-lourds sont entrés en collision ce jeudi. Les conducteurs sont indemnes.

Série noire sur l'autoroute A13 cette semaine dans le sens province-Paris. Après une collision entre une moto et une voiture le 13 février, un nouvel accident impliquant une automobile et deux poids-lourds ont fortement perturbé la circulation dans la matinée du jeudi 16 février.

Transportée à Poissy

A 8 h 32, un choc fronto-arrière se serait produit, selon les premières constatations des secours. Une voiture aurait percuté un poids lourds par l'arrière. Les trois conducteurs sont indemnes.

En revanche, la passagère de l'automobile, âgée de 54 ans a été désincarcérée et transportée dans un état grave au centre hospitalier de Poissy vers 10 h 30.

L'opération a mobilisé sept sapeurs-pompiers, le SMUR de Poissy, des CRS. Des personnels de la SAPN étaient également sur place.

ACHERES Elle croit voir « le diable » en sa meilleure amie

Cette Achéroise a donné un coup de couteau dans le dos de son amie pour la « délivrer ».

Drôle de manière de prouver son amitié. Une Achéroise de 34 ans a été interpellée dans la matinée du jeudi 16 février par les policiers du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. Probablement prise d'une crise de démence, elle avait poignardé sa meilleure amie, venue pour la nuit, dans le dos. Placée en garde à vue, elle aurait justifié son geste en déclarant « *vouloir délivrer son amie du diable* », détaille une source proche de l'enquête. Examinée par un psychiatre, ce dernier a ordonné son hospitalisation d'office. La victime n'est pas gravement blessée et a pu ressortir du centre hospitalier de Poissy dans l'après-midi.

MANTES-LA-JOLIE Un cadavre repêché dans la Seine

Selon les premières constatations, il s'agit du corps d'Alain Dectot. Le quinquagénaire était recherché depuis le 6 février.

Macabre découverte ce vendredi après-midi le long de la Seine. Vers 16 h, les sapeurs-pompiers ont repêché le corps d'un homme dans le fleuve, à hauteur de l'île l'Aumône.

Selon les premières constatations, il s'agirait d'Alain Dectot, âgé de 56 ans et aperçu vivant pour la dernière fois le 30 janvier dernier à Guerville. La gendarmerie des Yvelines avait lancé un appel à témoins. Une autopsie va être pratiquée, mais selon les premières conclusions, « *il n'y a rien de criminel* », détaille une source policière.

en Yvelines

SEFO – Groupe SPI Environnement : l'eau en toute proximité

Distributeur d'eau depuis 1824, le groupe SPI Environnement a su maintenir des liens étroits avec ses partenaires historiques, pour assurer un service de proximité efficace.



Ses circuits courts de décision permettent aujourd'hui d'assurer des réponses fiables, précises et rapides aux différentes problématiques liées à l'exploitation d'un service public.

Spécialiste de la gestion de l'eau et de l'assainissement pour les collectivités moyennes à travers la SEFO, le groupe SPI Environnement propose une démarche unique en Île-de-France : il assure un service de proximité efficace, tout en conciliant les avantages permis par la délégation de service public. L'entreprise intervient à chaque étape de la vie de l'eau, de la conception à la réalisation de forages à l'exploitation de stations de traitement en passant par l'entretien du réseau ou la relation clientèle.

SPI Environnement est d'abord une entreprise locale, avec une volonté d'investir à long terme, implantée au coeur de ses contrats, à l'instar de son siège d'Andrésy *. Cette organisation permet de faciliter la communication avec les abonnés et avec les collectivités, pour assurer une adéquation optimale entre les besoins et les moyens engagés. Il y a une pérennité des contacts et une participation à la vie locale.

Ses circuits courts de décision, inhérents à sa structure de PME, permettent aujourd'hui d'assurer des réponses fiables, précises et rapides aux différentes problématiques liées à l'exploitation d'un service public, des documents réglementaires aux désordres techniques pouvant survenir. La notion de service public doit pouvoir se conjuguer avec celle de réactivité.

La communauté urbaine GPSEO qui gère, depuis le 1er janvier 2016, l'eau et l'assainissement sur son territoire, engage des actions d'envergure pour préserver la ressource, rationaliser les couts et améliorer l'efficacité des services de l'eau et de l'assainissement. Implantée au cœur de ce territoire, la SEFO s'adapte continuellement et met à leur service ses moyens et ses atouts, pour assurer à ces nouveaux interlocuteurs une réponse pertinente à leurs attentes.

Innovation et rationalisation

La préservation de la ressource en eau nécessite par ailleurs une communication permanente sur sa qualité, le fonctionnement du service et les actions entreprises pour sa préservation. Alors, outre le service, SPI environnement assure cette communication, qui permet de sensibiliser les abonnés à la consommation d'eau potable, comme d'assurer une transparence dans les investissements de la collectivité.

* Dans les Yvelines, SPI Environnement est délégataire du service de la distribution d'eau sur le territoire Est de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO).

En chiffres

SPI Environnement gère la distribution d'eau potable pour 150 000 habitants de 25 communes, soit 700 km de conduites et 32 réservoirs. Il est également producteur d'eau, ses 25 puits de captage générant 10 millions de mètres cube chaque année. Egalement opérateur de réseaux d'assainissement, l'entreprise collecte cinq millions de mètres cubes d'eaux usées.

PUBLI REPORTAGE

Site internet : spi-environnement.fr

MANTES-LA-VILLE Condamné pour apologie du terrorisme

Un Mantevillois de 27 ans était jugé jeudi dernier. Il avait relayé une vidéo faisant l'apologie du terrorisme et où un chien était dépecé.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le Mantevillois a été condamné à six mois de prison ferme. Il est incarcéré dans la prison de Bois d'Arcy.

Jeudi dernier, un Mantevillois de 27 ans comparaissait devant le tribunal de Versailles pour « *apologie du terrorisme* ». Il a été condamné à six mois de prison ferme dans la prison de Bois d'Arcy. Il est poursuivi pour avoir diffusé une vidéo macabre sur Youtube, dans laquelle un chien vivant se fait dépecer, suspendu à un arbre. Dans la vidéo, une sourate du Coran promet le même sort aux « *injustes* ».

Repérée sur internet

Le 3 février, les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie repèrent la vidéo sur internet. En relevant l'adresse IP, ils s'aperçoivent que le signal correspond à une adresse dans le centre-ville de Mantes-la-Ville. Ils interpellent alors une première personne, le résident de l'appartement.

Ce dernier se défend, déclarant qu'un « *ami* » utilise parfois sa connexion internet. Également interpellé, cet « *ami* » nie les faits. Toutefois, les enquêteurs retrouvent dans le téléphone et le compte Gmail de ce dernier des traces de la vidéo. Sans profession, cet homme n'était pas connu des services de police. La vidéo a également été retirée.

LES MUREAUX Ils vendaient des billets cambodgiens

Deux retraités tentaient d'escroquer des passants, avenue Paul Raoult. Il ont été condamnés ce jeudi 16 février.

C'est à un étrange manège que se livraient ces deux papys, âgés de 68 et 84 ans, mercredi 15 février, avenue Paul Raoult. Devant La Poste, le plus jeune propose à la vente aux passants des billets cambodgiens, d'une valeur de quelques centimes d'euros seulement. Pour intéresser les passants, il prétend un effondrement de la Bourse.

Pour achever de convaincre, son complice se fait passer pour un expert-comptable et déclarait qu'il n'y avait pas de supercherie. Les deux hommes, résidant à Drancy (Seine-Saint-Denis) et dans le XXe arrondissement de Paris ont été interpellés par les policiers du commissariat des Mureaux, sur dénonciation d'une victime.

Premiers méfaits dans les années 1960

Déjà connus pour des faits similaires, ils ont été condamnés jeudi 16 février par le tribunal correctionnel de Versailles à des peines de huit mois de prison avec sursis et 14 mois de prison ferme pour le plus âgé, détaille *Le Parisien*. Leurs premiers méfaits remonteraient aux années 1960.

MEZIERES-SUR-SEINE Il voulait étrangler son ex dans son sommeil

Un Mézièrois de 34 ans a été condamné à six ans de prison ferme lundi 13 février. En mai 2015, il avait tenté d'étrangler son ex-compagne.

« *Lâche-moi, je suis la mère de tes enfants !* » Cette phrase a sûrement sauvé la vie de cette mère de famille bazemontaise, lorsque son ex-mari a tenté de l'étrangler durant son sommeil en mai 2015. Originaire de Mézières-sur-Seine, le trentenaire a été condamné ce lundi 13 février à une peine de six ans de prison, détaille *Le Parisien*.

A l'époque des faits, le couple est séparé depuis 2011, après 11 ans de vie commune et deux petites filles. Ce vendredi de mai, la victime s'était rendue à Mézières-sur-Seine, là où réside son ancien compagnon, pour y déposer les affaires de ses filles. Le prévenu la raccompagne à son domicile puis repart. Vers 2 h du matin, elle se réveille brusquement : un homme masqué a les mains autour de son cou. Il se met à lui parler et elle reconnaît la voix de son conjoint. Elle lui dira alors cette phrase pour l'arrêter. L'homme s'enfuira par la suite.

« On m'a piégé »

Lors de son interpellation, le prévenu avait nié les faits, mais avait été trahi par la localisation de son téléphone. « *On m'a piégé, elle s'est serré le cou elle-même* » dira-t-il devant les juges. La victime souffre toujours d'un stress post-traumatique qui l'empêche de reprendre son travail.

MANTES-LA-VILLE Décès de l'élu FN : un homme mis en examen

Un jeune homme a été interpellé par la police judiciaire de Versailles jeudi dernier. Il est le dernier à avoir vu Dominique Ghys vivant.

Jeudi dernier, les enquêteurs de la police judiciaire de Versailles ont placé un jeune homme en garde à vue, avant de le mettre en examen pour non-assistance à personne en danger, détaille *Le Parisien*. Il a été identifié comme la dernière personne à avoir vu vivant Dominique Ghys, 63 ans. Le corps de l'adjoint aux sports de Mantes-la-Ville avait été découvert le 2 septembre dernier dans son appartement. L'autopsie avait conclu à une mort naturelle suite à un syndrome d'asphyxie. Le jeune homme « *était avec lui ce matin-là. Ils se connaissaient et s'étaient déjà rencontrés à plusieurs reprises et avaient partagé des relations entre adultes parfaitement consenties* », détaille une source proche de l'enquête au quotidien francilien. Il aurait par ailleurs reconnu sa présence dans l'appartement mais assure que l'élu était en bonne santé. Il aurait appris son décès par la presse, après avoir constaté que le profil de Dominique Ghys n'était plus actif sur le site de rencontre qu'il utilisait.



FOOTBALL Mantes s'impose et sort de la zone rouge

La victoire d'une courte tête (1-0) du FC Mantois contre la réserve de Nantes permet aux sang et or de sortir de la zone des relégables et de rester dans la course au maintien.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Avec cette victoire, le FC Mantois remonte à la 13ème place de CFA.

Classé dans la zone des relégables du groupe A de CFA depuis plusieurs mois, le FC Mantois s'en est extirpé ce week-end grâce à sa victoire à domicile contre la réserve de Nantes (1-0). Pour la 20ème journée du championnat, les sang et or devaient l'emporter face à cette équipe, elle aussi en lutte pour le maintien.

Après une première période sans but, le Nantais Cakin va écoper d'un carton rouge à la 61ème minute. Juste après, le but salvateur pour les Mantevillois a été inscrit sur un magnifique coup-franc de Francis Massampu (63ème minute). Avant la rencontre de ce samedi, le FC Mantois était à l'avant-dernière place de CFA et la réserve de Nantes comptait un point d'avance et était premier non-relégable.

La victoire des sang et or leur permet de remonter à la 13ème place (sur 16) et de sortir de la zone rouge. Le week-end prochain, Mantes se déplacera sur la pelouse de Bergerac, actuellement 6ème de CFA mais qui vient d'essuyer une courte défaite deux buts à un contre la réserve du Paris Saint-Germain.

VOLLEY-BALL Conflans réalise l'exploit et rejoint la finale de Coupe de France

Le club conflanais était le dernier évoluant en Nationale 2 encore dans la course pour la Coupe de France amateur. Il organisait donc les quarts et demi-finales et en est sorti vainqueur.

Les amateurs de volley-ball avaient rendez-vous à Conflans-Sainte-Honorine ce week-end. Le Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) participait et recevait les quarts et demi-finales de la Coupe de France amateurs les 18 et 19 février. Les Conflanais ont réalisé l'exploit de s'imposer en quarts contre Amiens (3 sets à 1), et en demi contre Halluin (3 sets à 2), deux clubs évoluant dans la division supérieure.

Le samedi face à Amiens, c'est *« dans le secteur du service –réception que le CAJVB a construit sa victoire mais aussi au block [...] »*, indique le CAJVB dans son communiqué.

« Portés par un public exceptionnel »

Le dimanche, pour la demi-finale contre Halluin, les Conflanais ont commencé sur un gros rythme et remportent les deux premiers sets. Mais Halluin va revenir et égaliser deux sets partout. Pendant le tie-break, alors que Halluin mènent 10-5, la défaite semble se profiler pour les Conflanais. Mais les joueurs du CAJVB, *« portés par un public exceptionnel »* d'après le communiqué du club, vont revenir au score pour finalement l'emporter.

Le CAJVB rejoint donc la finale de la Coupe de France amateur, qui l'opposera à Mende le 11 mars, juste avant la finale professionnelle Ajaccio – Nantes.

FOOTBALL Poissy chute dans les dernières secondes contre le leader

A domicile ce week-end, les Pisciacais ont chuté contre les Lusitanos de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne). Comme la semaine dernière, c'est en toute fin de match que le match a basculé.

Pour le compte de la 19ème journée du groupe B de CFA, les Pisciacais recevaient l'incontestable leader : les Lusitanos de Saint-Maur-des-Fossés. Alors que la rencontre s'annonçait compliquée pour Poissy, le club local a tenu et ce n'est qu'en toute fin de rencontre que leur adversaire va inscrire le seul but du match (0-1).

Après avoir bloqué à plusieurs reprises contre le portier pisciacais, Planté, le Lusitanos Kevin Diaz va offrir la victoire à son équipe à la 90ème minute du match. Poissy peut nourrir des regrets après cette défaite en toute fin de rencontre, comme cela avait déjà été le cas la semaine passée contre Viry-Châtillon (4-3).

Toujours 11ème de CFA

Malgré cette défaite, les jaune et bleu se maintiennent à la 11ème place du championnat (sur 16). Comptant une rencontre de plus que la plupart des autres écuries de son groupe, Poissy n'aura pas de match de CFA ce week-end. La prochaine rencontre des Pisciacais aura lieu le mercredi 1er mars à Calais (15ème) juste avant un autre déplacement à Arras (7ème) le samedi 4 mars.

BOXE Khalil El Hadri : le Bam l'héritage champion

Les amateurs de boxe yvelinois avaient les yeux rivés sur France Ô ce samedi 18 février pour regarder la finale des Championnats de France amateur seniors masculins qui se déroulait à Toulouse.

Dans la catégorie des moins de 60 kilos, l'Yvelinois du Bam l'héritage, Khalil El Hadri, a remporté sa finale face à Lounès Hamaraoui. Khalil El Hadri a obtenu la victoire aux points (2-1) et *« a fait parler sa puissance et son cardio aux dépens de Lounès Hamaraoui »*, estime le site internet de la Fédération française de boxe.

SPORT INSOLITE Démonstration d'aéromodélisme à Hardricourt

Le Modèle air club d'Hardricourt (Mach 78) organise son premier meeting gratuit en intérieur. Rendez-vous à 14 h le dimanche 26 février au Gymnase d'Hardricourt pour des démonstrations en salle d'avions, hélicoptères et drones.

Des ateliers et animations drones seront organisés et Mach 78 invite les participants à ramener le leur. Plus de renseignements sur l'événement sur la page Facebook Modèle air club d'Hardricourt.

FOOTBALL Un jeune du FC Mantois rejoint Troyes

En fin de semaine dernière, le FC Mantois a officialisé sur son site internet la signature d'un de ses jeunes dans un club de premier rang.

En fin de saison, Bachir Diop, qui évolue en U15, rejoindra le centre de formation de l'Estac Troyes (Ligue 2). Décrit comme un *« jeune milieu de terrain talentueux »*, par le site internet du FC Mantois, il a ainsi signé *« son premier contrat ce mercredi [15 février] »*.

ATHLETISME Les marcheurs ont rendez-vous à Magnanville

Ce dimanche 26 février, l'Entente sportive magnanvilloise organise trois marches. Le rendez-vous est donné à la salle polyvalente du complexe sportif Firmin Riffaud pour des marches de 20, 10 ou 5 kilomètres. Le départ du 20 kilomètres sera donné à 7 h 15, celui du 10 kilomètres à 8 h 30, et le 5 kilomètres à 9 h 45. Les tarifs sont de 3 euros pour les deux premières courses, 1,5 euro pour le 5 kilomètres et gratuit pour les moins de 12 ans. Les inscriptions peuvent être faites avant la course. Plus de renseignements au 01 30 92 65 11.

NATATION Les champions d'apnée ont rendez-vous à Mantes

C'est l'un des événements incontournable de la saison pour les apnéistes. La section plongée de l'Association sportive mantaise (ASM) organise la deuxième édition du meeting de Mantes-en-Yvelines. Cette épreuve rassemblera 41 compétiteurs d'Île-de-France et des Hauts-de-France au complexe Aquasport de Mantes-la-Ville le samedi 25 février à partir de 14 h. Plusieurs champions d'apnée seront présents et tous tenteront de décrocher leur place pour le Championnat de France de mai prochain. Plus de renseignements sur asm-plongee.com.



Grâce à la

géofiltration

SUEZ purifie écologiquement la ressource et réalimente la nappe phréatique

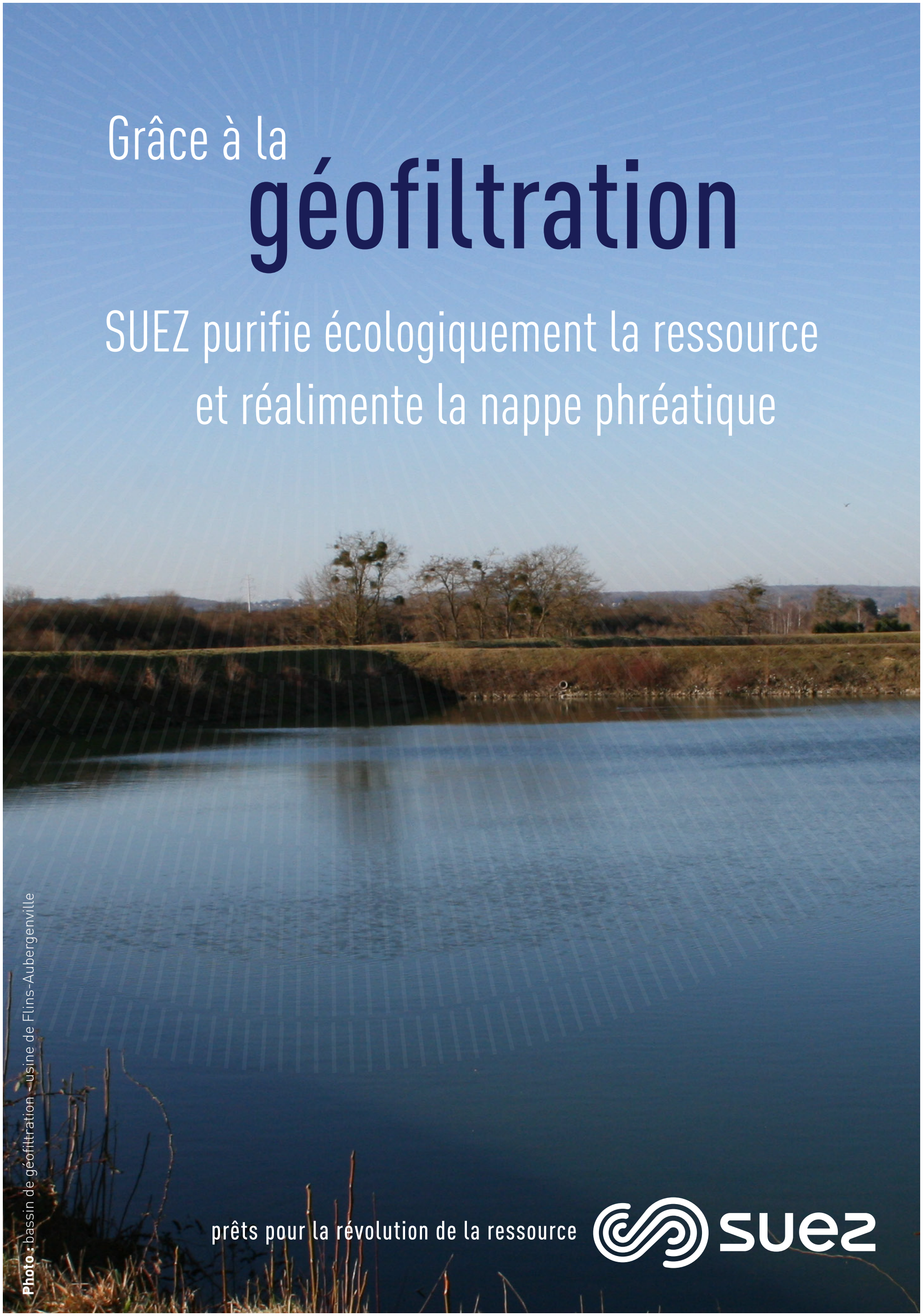

Photo : bassin de géofiltration - usine de Flins-Aubergenville

prêts pour la révolution de la ressource

SUEZ

MANTES-LA-JOLIE La soirée des amateurs de grosses cylindrées

La West motors night proposera un programme riche de concerts, d'animations et de stands autour de l'univers des voitures américaines et motos custom. Cette première aura lieu le 25 février dès 16 h.



ELECTROGENE

Les groupes de rock s'enchaîneront pour rythmer la soirée.

Le rendez-vous est donné pour les passionnés de voitures américaines et de motos custom. Le samedi 25 février dès 16 h, le hall 5 du parc des expositions de l'île Aumône accueillera la première édition de la West motors night. Plusieurs associations de passionnés s'associent pour proposer un programme riche en animation.

Avec cet objectif, sont notamment prévus une exposition de voitures américaines et de motos, de nombreux stands d'accessoires, bijoux, tatoueur, barbier, peintre, ... ; des démonstrations et de la restauration. En plus, de nombreux concerts rock rythmeront la soirée avec les groupes Wiked, Electrogène, Sticky Brothers et Badcover.

Des concerts de rock

« *Nous avons pour ambition de réunir les passionnés de custom culture et le plaisir de faire découvrir au plus grand nombre cet univers qui nous est cher dans une ambiance rock et conviviale* », indique la description de l'événement. L'entrée est de 6 euros et comprend une boisson. Plus de renseignements sont disponibles par courriel à westmotorsnight@gmail.com ou sur la page Facebook de l'événement.

CHANTELOUP-LES-VIGNES Concert de gospel à l'église Saint-Roch

L'église Saint-Roch accueillera l'ensemble Saint-Quentin Gospel le samedi 25 février à 20 h 30.

Créé en septembre 1994, depuis l'origine, le groupe « *évolue dans un répertoire Negro-spiritual et Gospel, mêlant chants traditionnels et gospels contemporains* », décrit l'événement.

Sur scène, l'ensemble est accompagné de six musiciens de formations jazz : piano, guitare, basse, saxophone, trompette et batterie. Les tarifs sont compris entre 5 et 8 euros, et les réservations sont à effectuer auprès de l'Union paroissiale au 01 39 74 83 57.

EPONE Spectacle de danse indienne

Bollywood s'invite à la Salle du bout du monde le samedi 25 février à 20h30. Le spectacle de danse indienne *Milan with you* sera interprété par la Mojgan'Arts Company. « *Enrichie par la danse jazz, le hip hop, le contemporain et la danse orientale, Milan with you est une pièce chorégraphique mettant en valeur l'Inde et ses danses au travers d'un regard occidental* », promet la description du spectacle.

Les tarifs sont compris entre 10 et 15 euros et les réservations sont auprès du Centre culturel au 01 30 95 60 29 ou par courriel à centre.culturel@epone.fr. Plus de renseignements sur le site internet de la commune.

ACHERES Soirée électro avec Jabberwocky

Le vendredi 24 février promet d'être immanquable pour les amateurs d'électro. Le trio Jabberwocky présentera son dernier album et le groupe local HR assurera la première partie.

Le trio Jabberwocky investira le Sax ce vendredi 24 février. Le groupe d'électro-pop français est notamment célèbre pour son envoûtant single Photomaton qui les avait propulsés sur le devant de la scène électro en 2013. La venue de Jabberwocky, composé de Simon, Camille et Manu ; à Achères sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir leur premier album *Lunar lane* sorti en 2015.

« *Une sorte de rumeur nocturne se dégage de cet univers où les voix satellitaires sont sublimées par des beats intransigeants aux tempos lents et lourds mais toujours énergiques* », annonce l'événement. La première partie du concert sera assurée par le duo d'electro-rock HR, en référence à Achères dont Romain et Hakim sont originaires. La soirée débutera à 20 h 30. Les tarifs sont compris entre 12 et 18 euros. Les réservations peuvent être faite au 01 39 11 86 21, par courriel à reservation@lesax-acheres78.fr, sur le site internet du Sax ou directement sur place.

VERNEUIL-SUR-SEINE Le salon des auteurs locaux

Le samedi 25 février, la Médiathèque accueille le Salon des auteurs vernoliens et des environs. Une quinzaine d'écrivains locaux seront présents pour l'occasion, de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Peu importe votre genre littéraire, il sera représenté par l'un des nombreux auteurs de la vallée de Seine, de la bande dessinée au roman policier, de la poésie au théâtre, etc.

Le programme complet est disponible sur le site internet de la commune et plus de renseignements sont disponibles au 01 30 06 20 30 ou par courriel à mediatheque@ville-verneuil-sur-seine.fr.

LIMAY Lecture spectacle de Moi Présidente

La commune et la bibliothèque La Nouvelle réserve organise une lecture-spectacle *Moi présidente* de Gérard Mordillat. L'histoire est celle d'une nouvelle présidente aux mesures extrêmes avec pour crédo : « *purger la France de toute la racaille* ». « *Une farce réjouissante aux accents de cauchemar : et si c'était pour demain ? Avec la Présidente rien n'est impossible, pas même l'Apocalypse !* », indique l'événement.

La représentation aura lieu à 20 h 30 en salle municipale. Le tarif unique est de 7 euros et les réservations peuvent être effectuées au 01 34 97 27 03. Plus de renseignement sur lanouvellereserve.fr.

BOINVILLE-EN-MANTOIS Echangez vos minéraux et vos fossiles

L'association Terra Fossilis organise sa septième bourse d'échanges de minéraux et fossiles ce samedi 25 février.

De 10 h à 17 h, les passionnés de paléontologie, de minéralogie et de nature ont rendez-vous au foyer rural de la commune pour partager leurs passions.

Une boutique du visiteur permettra aux collectionneurs débutants de repartir avec un fossile ou un minéral et à partir de 14 h, des animations pour le jeune public seront proposées. Plus de renseignements par courriel à terrafossilis@outlook.fr.

POISSY Les Peintres de l'abbaye présentent les rives de la Seine

Pour le 39ème Salon de l'Académie des peintres de l'abbaye, un ensemble d'œuvres du XIXème siècle relatives aux rives de la Seine de Paris à Rouen seront présentées. Plusieurs tableaux contemporains rattachés au même thème seront également exposés. Pour l'occasion, un hommage particulier sera rendu au peintre pisciacais Charles Meissonier.

Le vernissage aura lieu le vendredi 24 février à 18 h puis l'exposition durera du 25 février au 12 mars au centre de diffusion artistique de Poissy. Des concerts seront également donnés le dimanche 26 février à 15 h par une classe du conservatoire de Poissy, et le dimanche 5 mars à 15 h avec de la musique de chambre. Plus de renseignements au 01 39 11 95 89 ou sur le blog academie-abbaye.fr.

MEULAN-EN-YVELINES Conférence sur l'agriculture intensive

Notre système agricole peut-il nourrir la planète ? Au cours d'une conférence-rencontre, c'est la question à laquelle tentera de répondre Marc Dufumier, membre de l'Institut de recherche pour le développement. Il proposera une réflexion sur l'agriculture intensive et ses conséquences sur les paysans du monde entier ainsi que sur les consommateurs.

« *À cette dérive vers une agriculture industrielle, il oppose un retour nécessaire à une agriculture artisanale, bio, et à une logique de terroir pour s'inscrire dans le cercle vertueux de la qualité plutôt que dans celui de la quantité* », indique la description de l'événement. La conférence aura lieu à 20 h 30 dans les Caves du domaine Berson. Gratuit, la réservation est conseillée au 01 30 90 41 41.

ANDRESY

Théâtre : la soirée entre amis vire au règlement de comptes

La pièce *Mes pires amis* sera jouée à l'espace Julien Green le vendredi 24 février à 21 h. Le casting compte notamment Guillaume Sentou, connu pour son duo avec Cyril Garnier et leurs nombreux passages dans l'émission *On n'demande qu'à en rire*. L'histoire est celle d'une soirée entre amis qui vire au règlement de comptes alors que tous se pensaient inséparables. Entre cachotteries et révélations, les meilleurs amis deviennent pires amis. Les tarifs sont compris entre 16 et 22 euros. Les réservations peuvent être faites au 01 39 27 11 00 ou sur les sites internet de la fnac.com et ticketmaster.fr.

OFFRES D'EMPLOI*

• **Auxiliaire de vie - 10 postes (H/F)**
Mantes-la-Jolie/Mantes-la-Ville/Limay - CDD 20 h - Ne pas avoir travaillé pour l'éducation nationale durant 24 mois - Une première expérience auprès d'enfants et/ou d'enfants en situation de handicap - Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne - Aider l'enfant lors des activités d'éveil et d'apprentissage - Observer le comportement et l'évolution de l'enfant - Accompagner l'enfant lors des sorties scolaires.

• **Commis de cuisine - 1 poste (H/F)**
Poissy et Mantes-la-Jolie - CDD - 35 h - Préparation des mets selon consignes du chef de cuisine. Réception et rangements des provisions - Nettoyage du matériel et des offices - Plonge.

• **Conducteurs d'engins - 5 postes (H/F)**
Mantes-la-Jolie - CDD - Intérim - CAP conducteur - CACES 1, 2, 4, 7 et 8 - Conduit et manipule différents types d'engins lourds de chantier destinés au creusement, au terrassement, au nivellement ou à l'extraction selon les règles de sécurité.

• **Dessinateur projecteur - 1 poste (H/F)**
Chevilly Larue - CDD - Intérim - Utilisation courante du logiciel AUTOCAD - Maîtrise courante des techniques du bâtiment et si possible des fondations profondes - BAC+2 exigé (DUT Génie Civil, BTS Bâtiment,...) - Réalise l'ensemble des documents graphiques relatifs à un projet, des études préalables aux plans d'éxécution et dossiers d'ouvrages exécutés Assure la mise à jour lors de modifications intervenues - Horaire de bureau à partir de 9h.

• **Employé libre service - 5 postes (H/F)**
Poissy/Hardricourt/Clichy-Cergy - CDD - Intérim - Bon relationnel - Polyvalence - Aptitudes physiques compatibles avec le port de charges - Réalise la mise en rayon (installation, balisage, étiquetage,...) de produits alimentaires (frais et hors frais) ou non alimentaires sur une surface de vente selon la règlementation du commerce peut effectuer l'encaissement de produits ou d'articles.

• **Employé polyvalent de restauration - 20 postes (H/F)**
La Défense - CDI - 35 h - Savoir lire, écrire et compter - Prendre et servir les commandes - Assembler les ingrédients, préparer les plats - Manipuler les appareils de cuisson : WOK, four, plaques chauffantes... - Réceptionner les produits et les stocker - Entretenir le restaurant (nettoyage des postes de travail, plonge...)

• **Hôte de caisse - 5 postes (H/F)**
Poissy/Hardricourt/Clichy, Cergy et Andresy - CDD - Intérim - Sens de l'accueil et du service client Convivialité, tact, diplomatie et bonne humeur - Réalise des opérations d'enregistrement et d'encaissement gère un fond de caisse - Accueille et oriente des clients - Transmets les remarques les suggestions des clients.

*Les offres concernent uniquement les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

mission Locale DU MANTOIS
Centre Commercial Mantes 2
Bâtiment Le Cube - Allée des Médecins
78200 Mantes-la-Jolie
01 30 94 23 44 - accueil.mldumantois@gmail.com
Rejoignez-nous et partagez | Abonnez-vous à ML Mantois

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

MANTES-LA-JOLIE Affaire Théo : les apprentis-journalistes entre émotion et colère

Touchés par ce qu'ils considèrent être le scandale de l'année, ces jeunes habitants de banlieue ont pris la parole sur l'affaire Théo pour faire part de leurs craintes.

Les cinq jeunes se sont retrouvés à la radio peu après, assis dans la rédac'. Ils en viennent vite à parler de l'affaire du moment. Depuis quelques jours, la France est troublée par une problématique trop souvent sur le devant de la scène : la relation qu'entretiennent les forces de l'ordre et la jeunesse des quartiers.

Le 2 février dernier, à Aulnay-sous-Bois, ce qui devait être un simple contrôle de police dégénère et Théo, 22 ans, termine à l'hôpital.

C'est dans ce contexte plus que tendu que les apprentis journalistes de LFM ont décidé de s'exprimer à travers une interview. Lazar, Jonathan, Inès, Shéhérazade, Daoud... ont entre 13 et 18 ans. Pour eux, dont certains habitent le quartier mantais du Val Fourré, cette affaire revêt un caractère particulier. « *On s'identifie à lui* », témoignent unanimement ces jeunes et habitants de banlieue. Entre résignation et incompréhension, ils se sont résolus à prendre le micro pour témoigner leur soutien, mais aussi faire part de leurs doutes.



LFM RADIO

Lazar, Jonathan, Inès, Shéhérazade, Daoud... ont entre 13 et 18 ans. Pour eux, dont certains habitent le quartier mantais du Val Fourré, cette affaire revêt un caractère particulier.

Chez les cinq jeunes, l'émotion est palpable. « *Cette histoire-là nous a beaucoup touché* », déclare Jonathan : « *Ce n'est pas leur travail, leur travail c'est justement d'apporter de la sécurité aux gens, pas de les blesser.* » Pour certains, il est difficile de ne pas blâmer les forces de l'ordre, même si Lazare tient à le mentionner : « *Je pense qu'on peut toujours avoir confiance en la police.* » C'est à l'unisson que les apprentis ont décidé de montrer leur appui à Théo à travers une vidéo de soutien, sous la bannière du désormais retentissant hashtag #JusticePourThéo.

Théo, 22 ans, éducateur de quartier, faisait le 2 février l'objet d'une interpellation, résultant en de graves blessures au niveau de la zone rectale, et 60 jours d'incapacité temporaire de travail. Alors que l'un des policiers est mis en examen pour viol et ses trois autres collègues pour violences volontaires en réunion, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) privilégie rapidement la thèse de l'accident. Ce qui devait être un simple contrôle de police devient un véritable scandale médiatico-judiciaire.

LE LIVE Enfants-stars : sur les planches à huit ans

Djénéva fait partie de ces célébrités de moins de 18 ans, elle revient sur son enfance sous les yeux du public.



LFM RADIO

Le public du théâtre Mogador la découvre à neuf ans, douée de capacités vocales hors normes. Djénéva est sélectionnée par la troupe du Roi lion pour interpréter la lionne Nala.

Qu'ils aient cinq, huit ou douze ans, la France raffolent d'eux. Qu'ils deviennent célèbres ou ne connaissent qu'un quart d'heure de gloire, les enfants stars occupent une place particulière dans le cœur des Français. Pourtant rares sont ceux à pénétrer le quotidien de ces mini-vedettes. Sur le plateau de Vee, dans Le Live, Djénéva, membre de ce groupe très fermé, s'est exprimée sur son enfance dans les salles de spectacles.

Le public du théâtre Mogador la découvre à neuf ans, douée de capacités vocales hors normes. Djénéva est sélectionnée par la troupe du Roi lion pour interpréter la lionne Nala : « *C'était Mogador quand même, c'était une belle salle, il y avait du monde, et on se retrouve avec des adultes. Au final, on était peu d'enfants, et on devait être aussi matures que des adultes.* »

Roi lion : « On était peu d'enfants »

Quant au public français, c'est avec l'émission *A la recherche du nouveau Michael Jackson* qu'il la découvre : « *Tout s'est enchaîné, j'ai fait l'émission A la recherche du nouveau Michael Jackson, que j'ai gagné, et par la suite un show au Zénith.* » Après cette victoire, l'enfant précoce est vite repérée par le monde de la musique, et prépare aujourd'hui, à seulement 17 ans, son premier EP.

HOROSCOPE

Bélier : Vous sentirez le poids de cette semaine peser lourdement sur vos épaules. Vous n'aurez que très peu de temps à consacrer à votre vie privée, votre vie professionnelle étant envahissante.

Taureau : La situation qui vous préoccupe (professionnelle ou conjugale) ne dépend pas de vous, elle est suspendue à une décision qui fait suite à une demande formulée il y a quelque temps.

Gemeaux : Vous aurez l'impression d'évoluer dans un flou, pas franchement artistique ! Pour autant, vous ne perdrez pas de vue l'objectif que vous vous êtes fixé et vous pourriez bien avoir une agréable surprise de la part d'une association.

Cancer : Sous pression, avec de plus en plus de boulot, il vous sera difficile de garder votre calme et de rester concentré. C'est donc avec plaisir que vous verrez arriver le week-end, d'autant plus que la nouvelle Lune vous chouchoutera !

Lion : En affaire, pas de sentiment ! Mars et Uranus conjoints amplifieront votre désir de réussite ainsi que votre combativité. Il vaudrait mieux ne pas se trouver au milieu de votre chemin si l'on ne veut pas être évincé comme un fétu de paille !

Vierge : Quelle jolie semaine ! Elle mettra l'accent sur votre vie de couple qui retrouvera une belle harmonie. Vénus se fait coquine, séductrice et entreprenante, ce qui viendra dynamiser votre sexualité !

Balance : Une question d'engagement professionnel ou privé occupera votre semaine. Jupiter, Mars, Uranus et Vénus s'activeront, mais ne parviendront pas à vous décider ! Il faut dire que des répercussions sur le foyer ou la famille sont en cause. Faites au mieux !

Scorpion : Une super semaine ! Côté professionnel ou côté amour, les astres vous chouchoutent. Mercure et Neptune vous souffleront les solutions qui vous aideront à progresser. Quant à votre communication, elle fera sensation !

Sagittaire : La famille sera à l'honneur cette semaine. Soit parce que vous prenez des vacances ensemble, soit parce que vous déciderez d'améliorer le confort de votre logement ou d'en changer la décoration.

Capricorne : Semaine très chargée, soit parce que vous remplacez vos collègues partis en vacances, soit parce que votre nature de bourreau de travail fait de vous le chargé de mission par excellence ! Pas de souci, vous vous montrerez très productif !

Verseau : Bien qu'habituellement l'argent ne fasse pas partie de vos principales préoccupations, cette semaine vous y accorderez une importance particulière. Les astres stimulent ce domaine.

Poissons : Savourez cette semaine ! Elle s'annonce particulièrement chaleureuse. La nouvelle Lune et Neptune créeront un climat très harmonieux, empreint de compassion, de générosité et d'amour. La fratrie jouera un grand rôle dans votre vie.

par horoscope.fr

SUDOKU : niveau moyen

	7		9	2		8		4
		4			3	9		
	2			4				5
		2			9			7
4		6		1			5	9
	1			5				
	9			6	4			
	6	1		8	5	4		3
	4							6

SUDOKU : niveau difficile

	9					5	3	
2	5			3	9		1	6
	3							
						1		
	6						5	
		3	5	9			8	7
5	2							
	7	4			1	3	2	
					4	7		

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

METEO

Mercredi 12°/12°

Jeudi 11°/11°

Vendredi 8°/7°

Samedi 8°/8°

Dimanche 11°/11°

Lundi 7°/13°

Mardi 6°/12°

La Gazette en Yvelines
Journal hebdomadaire gratuit d'information locale

Directeur de la publication : Lahbib Eddaouidi

Journalistes : Loris Guémart, Damien Guimier, Lucile Giroussens.

Mise en page : Sébastien Dailleux

Site web : lagazette-yvelines.fr
Facebook : la gazette en Yvelines
Twitter : @GazetteYvelines

8 rue Porte aux Saints - 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 09 54 82 31 88
redaction@lagazette-yvelines.fr
numéro ISSN 2431-1960

Le 1er janvier 2017
l'Opievoy
est devenu

Les Résidences

Yvelines Essonne

28 749 logements
16 633 en Yvelines
12 116 en Essonne
122 communes
7 agences de proximité

4 agences yvelinoises près de chez vous :

- **Mantes-la-Jolie**
- **Les Mureaux (Chanteloup-les-vignes)**
- **Saint-Germain-en-Laye**
- **Plaisir**

Les Résidences
Yvelines Essonne
Groupe ActionLogement